



Extraditions, Smic, sans-papiers, tolérance zéro...

Ça commence bien !



POUR un été pourri, ce fut un été pourri. Pendant que les citoyens accordaient toute leur attention à l'indice UV de leur crème et à la météo pourrie, les hausses classiques passaient en douce: transports + 3,40 %, téléphone + combien déjà? Je sais plus, j'étais à la plage. Dans le même mouvement, les ministres augmentaient d'un tiers le poids de leurs rémunérations, sans provoquer la fronde qu'aurait dû susciter, chez les gens de la France d'en bas, une telle décision, d'ordre mafieuse. 30 % d'auto-augmentation, le joli coup... Puis les mêmes décidèrent de ne pas revaloriser le Smic au-delà du minimum légal. On en a conspué pour moins que ça. On n'était pas encore en août que déjà on se disait: de deux choses l'une, soit ce gouvernement est suffisamment sûr de lui pour penser pouvoir se permettre tout et n'importe quoi, soit il sait sa durée de vie extrêmement limitée et, guettant la trappe, il se sucre. La première hypothèse semble, malheureusement, devoir se confirmer. Ensuite, nous avons, de la

plage, appris la réforme de la loi concernant les mineurs: les jeunes sont de plus en plus jeunes et il convient d'y remédier, donc ouverture de centres fermés (*sic*). Nous avons également vu l'initiative pacifique des NoBorder se transformer en affrontements quotidiens, et nous n'oublie-

Le gouvernement a lancé une manière de ballon d'essai. Il est de toute urgence de le crever.

rons pas que les premiers essais de tir des flash-balls sarkozyens eurent lieu à Strasbourg, ville européenne s'il en est, et visèrent avant tout des militants politiques. Sur la plage, beaucoup d'entre nous ont trouvé cela très symbolique.

Mais si le pire n'est jamais sûr, avec Raffarin, on aura vite compris qu'il est toujours à venir. Cet homme, c'est le genre à tousser quand le baron du Medef s'est simplement raclé la gorge. Quinte de toux assurée quand l'autre

se met à beugler: haro sur les 35 heures! Haro sur les emplois-jeunes! Haro, haro, sur tout ce qui ressort de la politique sociale de l'ancienne mandature, laquelle se situait déjà largement en dessous de l'acceptable. « Haro, haro, c'est bien gentil », répond en substance Raffarin au baron médéfien, mais Votre Grassière Majesté doit comprendre qu'il est sage, pour Elle comme pour nous, de laisser passer l'hiver. Depuis 95, les libéraux et le Medef se méfient de l'hiver.

La centrale patronale n'ayant pas (encore) le pouvoir d'agir sur le rythme des saisons, il se trouve que d'ici à quatre mois, si tout se passe bien, ce sera l'hiver. D'ici là, elle risque d'apprendre à ne pas aimer non plus l'automne. Bien qu'on eût pu croire Chirac vacciné contre les tentations de réforme à la hussarde, bien que son ami-ennemi Bayrou l'ait personnellement prévenu d'un risque d'explosion sociale, à court terme, dans le pays, « Monsieur 82 % » continue de nous prendre **Suite en page 3**

● ● ● ● ●
Entre rigidité gouvernementale et manipulations politiques, les sans-papiers reprennent la lutte.

Lire article page 12

● ● ● ● ●
Loi raciste au Mexique

p. 3

● ● ● ● ●
Justice pour tous?

p. 4

● ● ● ● ●
No Border

pp. 5, 6 et 7

● ● ● ● ●
Palestine

p. 7

● ● ● ● ●
Bakounine à la plage

p. 9

● ● ● ● ●
Euthanasie

p. 10

● ● ● ● ●
Un livre sur Gènes

p. 11

● ● ● ● ●
L'Encre-Rage expulsée

p. 12



AGENDA

www.federation-anarchiste.org

Jeu

Grenoble

Réunion d'information à propos de l'expulsion de la librairie l'Encre-Rage, à 20 heures, 6, rue Erienne-Forest.

Vendredi 13 septembre

Nîmes

Réunion publique à 20 h 30 au centre Pablo-Neruda sur le thème: « Loi sur la sécurité quotidienne: vous n'aurez pas la sécurité et vous perdrez vos libertés » organisée par le groupe Gard-Vaucluse de la Fédération anarchiste (e-mail: fagardvaucluse@mailme.org).

Du 15 septembre au 5 octobre

Berne (Suisse)

Exposition multimédia par l'association Pour la géométrie appliquée et le comité anti-OMC de Berne. Installation d'après un concept artistique de Pino Scuro. Contact: www.memoria.ch

Samedi 28 et dimanche 29 septembre

Marseille

Le CIRA organise le colloque Han Ryner au Petit Toursky, 16, promenade Léo-Ferré. Ouverture du colloque le samedi 28 à 14 h 15. Poursuite le dimanche à partir de

9 heures. Toutes les facettes de la personnalité de Han Ryner seront abordées.

Samedi 5 octobre

Marseille

À partir de 15 heures et dans le cadre de « la nuit de l'anarchie », le CIRA organise une exposition et une conférence-débat avec Régine Goutalier sur Louise Michel au théâtre Toursky, 16, promenade Léo-Ferré. Repas ou collations possibles sur place.

Paris 11^e

Forum à la librairie du *Monde libertaire* avec Gabi Mouesca, auteur de *Prison@net, journal d'un longue peine* à 16 h 30, 145, rue Amélot.

Samedi 12 octobre

Marseille

À partir de 15 heures, le CIRA organise une conférence-débat avec Ronald Creagh sur le thème « Les grandes émotions. Comment décider? » au local du CIRA, 3, rue Saint-Dominique.

Abonnez-vous!

Abonnez-vous!

Abonnez-vous!

Radio libertaire

Jeu

Si vis pacem : à 18 heures, campagnes contre les jouets guerriers et actions contre les salons de vente d'armes.

Samedi 14 septembre

Chroniques rebelles : à 13h30, *La Commune à Nouméah* de Georges Cavalier par la compagnie La Balancelle.

Dimanche 15 septembre

Des mots, une voix : à 15h30, Hubert Haddad présente son livre *Le Cimetière des poètes* paru aux éditions du Rocher.

Jeu

Si vis pacem : à 18 heures, Maurice Laisant ou l'anarchie trempée dans la non-violence.

Samedi 14 septembre

Chroniques rebelles : à 13h30, *Jeune cinéma*, la revue et retour du festival de Venise.

Jeu

Si vis pacem : à 18 heures, préparation du 42^e congrès de l'Union pacifiste (à Paris les 5 et 6 octobre).

Jeu

Si vis pacem : à 18 heures, le collectif national pour objecter à « l'esprit de défense » appelle à manifester contre le salon Eurona-val, le samedi 19 octobre.

Semaine pour la gratuité des transports

Du 16 au 22 septembre

La deuxième semaine des transports gratuits – sur la région parisienne – vous propose de nombreux débats, animations festives et autres manifestations diverses. Cette année, face à la criminalisation de la misère, les revendications porteront essentiellement sur l'arrêt des contrôles, l'abandon immédiat des poursuites et des amendes et bien évidemment la gratuité pour toutes et tous.

Mardi 17 septembre

Assemblée d'usagers à la Miroiterie (M^e Mémilmontant) à 20 heures.

Emission Pas de quartier sur Radio libertaire (89.4 MHz) à 18 heures.

Mercredi 18 septembre

Place du Châtelet

Manifestation festive contre le matraquage publicitaire dans le métro, co-organisée avec le collectif contre le publisexisme à 19 heures.

Jeu

Emissions radio: Zoom écologie sur FFP (106.3 MHz) et Scalp-Reflex sur RL à 20 h 30.

Vendredi 20 septembre

Débat sur la gratuité des transports à la bourse du Travail de Saint-Denis (M^e Porte-de-Paris-Saint-Denis, ligne 13) à 20 heures.

Samedi 21 septembre

Place du Châtelet

Action « portes ouvertes » à 14 h 30

Dimanche 22 septembre

Place du Châtelet

Action pour réclamer des trottoirs payants à 15 heures.

RATP : gratuit@samizdat.net

145, rue Amélot, 75011 Paris

CRAP : tohubohu@altern.org

Comité des usagers de la ligne 13 ligne13usagers@club-internet.fr



Photos et illustrations: droits réservés

Directeur de publication : Jacques Toublet
Commission paritaire n° 0906 I 80740 – Imprimeries IPS (Bernay)
Dépôt légal 44 145 – 1^{er} trimestre 1977 – Routage 205 – IPS
Diffusion NMPP

le monde
libertaire

BULLETIN D'ABONNEMENT

Rédaction – Administration :
145, rue Amélot, 75011 Paris
Tél. : 01 48 05 34 08 – Fax : 01 49 29 98 59

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé France	Étranger
3 mois 13 n°	□ 20 €	□ 32 €	□ 27 €
6 mois 25 n°	□ 38 €	□ 61 €	□ 46 €
1 an 45 n°	□ 61 €	□ 99 €	□ 77 €

Abonnement de soutien : 76 €

Abonnement étranger : les chèques tirés sur des banques hors France subissent une taxe bancaire exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement postal international sur notre compte chèques postal (CCP).

Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(En lettres capitales)

Nom Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage

Éditorial



CETTE SEMAINE, on commémorera l'anniversaire du 11 septembre 2001 où plus de trois mille personnes ont péri suite à l'attentat qui détruisit les tours jumelles de l'ex-World Trade Center. Il y a un an, cet attentat a été exploité par les États-Unis et leurs alliés pour mener une guerre meurtrière en Afghanistan qui permettait de renforcer la position géo-stratégique des Américains en Asie centrale et de détourner les opinions publiques des problèmes intérieurs de leurs pays. En France, ce fut l'occasion d'initier une campagne sécuritaire qui accoucha de lois dites sur la sécurité quotidienne, mesures d'exception nous entraînant vers un État toujours plus policier. Cela aboutit à la présence au second tour de l'élection présidentielle du candidat populiste xénophobe du Front national qui depuis des années distille son venin d'un ordre totalitaire.

Aujourd'hui, un an après, les talibans ont été éradiqués d'Afghanistan par ceux qui les y avaient introduits, mais ce pays ne connaît toujours pas la paix. Les libérateurs y ont commis des crimes de

guerre, des massacres sur lesquels ils refusent de s'expliquer, et ne sont donc pas les bienvenus là-bas. Ici, nous avons un nouveau gouvernement libéral dont le but est de ramener l'État à ses simples fonctions régaliennes. Il y a trop de fonctionnaires, nous dit-on, c'est pourquoi ils vont recruter 1 800 nouveaux policiers et 1 600 juges au rabais pour expédier les affaires de petites délinquances. En revanche, ils vont virer les fonctionnaires de Bercy qui risqueraient de mettre leur nez dans les magouilles financières de ceux qui se sont approprié l'État. Ceux qui osent s'opposer aux forces de l'ordre sont impitoyablement condamnés pour outrage, mais il n'y a aucun outrage à augmenter le Smic du minimum légal pendant que les ministres sont augmentés de 75 %.

Pendant ce temps, Bush fils, en mal de guerre, veut nous entraîner à chasser le dictateur irakien que son père a délibérément laissé en place, la sécurité du monde, paraît-il, en dépend. Jusqu'à quand accepterons-nous que certains, sous prétexte d'assurer notre sécurité, nous oppriment et nous exploitent ?

Ça commence bien! Suite de la page 1

pour des attardés, et s'apprête à jouer sa Thatcher, avec vingt ans de retard. Le procédé est simplissime: d'abord, quelques coups de sonde, histoire de voir si ça bouge ou pas. La manipulation de l'opinion publique étant au Jacques ce qu'est l'art de ferrer le goujon à l'amateur de pêche, il appâte et lance le bouchon. Ledit bouchon, en l'occurrence, c'est rien de moins que la remise en question de la loi sur les 35 heures, la suppression de plus de 5 000 postes dans l'Éducation nationale, une baisse du budget du ministère de l'Emploi alors même que le chômage est en hausse constante depuis plusieurs mois, un retour sur la loi de modernisation sociale, une baisse des charges patronales et 11 000 emplois directement menacés par des « plans sociaux ». Et ce n'est que l'appât! Si jamais le poisson mord, si l'opinion publique accroche à l'hameçon de la libéralisation-en-marche – véritable « révolution culturelle » formalisée par le Medef et souhaitée par la plupart des cadors de l'UMP –, alors Jacques s'attaquera au gros: réforme des retraites, mise en coupe réglée de la Sécurité sociale, diminution drastique du nombre des fonctionnaires par le biais du non-remplacement de ceux partis à la retraite, en conséquence fermeture d'un certain nombre de services publics, privatisation de ceux qui restent, ouverture à la concurrence dans les domaines de l'énergie, du transport, et j'en passe.

Pour la première fois depuis longtemps, un chef de l'État sait qu'il a cinq ans pour concrétiser son programme. Cinq ans, c'est court, mais suffisant pour donner l'impulsion de base à une révolution conservatrice sans précédent, laquelle s'articule autour de deux axes principaux: limiter les tâches de l'État aux seules missions de police et de justice; dans les domaines auxquels il n'a pas encore accédé, ouvrir les portes au marché.

Autrement dit, renoncer aux idées de redistribution, même partielle (par exemple, les allocations familiales appelées à devenir un des outils de la répression: aux « bons parents » l'argent, aux autres la misère), nier toute responsabilité à caractère collectif, et vanter les vertus de la responsabilité individuelle (adieu, le RMI, bonjour la précarité des petits emplois bidon, et place aux « forces vives » de la nation, à tous ces petits patrons, commerçants, artisans, qui ne cessent de réclamer moins d'État mais applaudissent des deux naogoires, tels les phoques au zoo, quand celui-ci baisse les charges), et sur l'autre versant privatiser tout ce qui est encore privatisable, démanteler l'administration, réduire le « train de vie de

l'État » (supprimer des postes, fermer par exemple des écoles comme on ferme des usines, dans l'attente d'un éventuel repeneur; fermer les théâtres, les piscines, les bibliothèques, les crèches, faute de personnel: au citoyen de se démerder, simple question de responsabilité individuelle), se débarrasser des fonctionnaires, cette catégorie détestée, haine des libéraux, s'assurer le soutien d'une population qui ensuite viendra chialer parce que le bureau de poste du quartier a fait place à une supérette.

Ainsi le gouvernement a choisi de lancer, à la rentrée, une manière de ballon d'essai. Il est de toute urgence de s'acharner à le crever, d'user de la grève, mais pas seulement, afin de faire capoter des projets qui, une fois encore, ne font que préfigurer la régression à venir, la libéralisation à outrance, nécessairement brutale, agressive et irréversible, de l'ensemble des sphères sociales.

D'autres pays ont avant nous connu cette régression. États-Unis, Grande-Bretagne, Argentine... Il suffit de jeter un œil sur leur bilan social pour savoir ce qui nous attend. À partir de maintenant c'est le Medef, enfin débarrassé des sociaux-libéraux, qui donne le la et dicte la politique sociale. C'est lui qui maugrée et distille dans l'opinion publique l'idée selon laquelle « 1 600 fonctionnaires en moins, c'est peu », qu'on aurait pu mieux faire – mode de calcul hypocrite, qui se contente d'enregistrer les suppressions de postes dans le domaine de l'éducation, puis d'en soustraire les postes créés en matière de police, de justice. C'est lui qui, de cette façon, laisse entendre que l'année prochaine, et durant les années suivantes, il faudra supprimer bien davantage de postes. Déjà, 58 000 agents censés partir en retraite d'ici 2006 ont vocation à ne pas être remplacés. Déjà, l'idée selon laquelle ce contingent sera le dernier à jouir d'une pension à taux plein, fait son chemin chez des Français qui opinent gravement du chef, crâne bourré d'une propagande tentant de leur faire croire que moins de fonctionnaires = moins d'impôts. Les pauvres risquent d'être déçus, car l'augmentation délirante du budget de la Défense, la construction de prisons, le bleu marine à chaque coin de rue, cela à un coût aussi. Faut-il le leur rappeler? Il faut. À ceux et celles qui, dans les enquêtes d'opinion, déclarent vouloir moins de fonctionnaires mais plus d'infirmières et plus de policiers, nous souhaitons de jolies migraines.

Fred

groupe Louise-Michel

Mexique



Atenco, en juillet: les paysans résistent.

Juges et paramilitaires contre l'autonomie indienne

LE 6 SEPTEMBRE 2002, la Cour suprême de justice légitime l'anéantissement programmé des peuples indigènes. La Cour rejette le recours de 322 communes contre une loi, votée en avril 2001, qui nie leurs droits collectifs à la terre, aux ressources naturelles, à l'auto-organisation et à la reconnaissance constitutionnelle de leurs langues et cultures. En fermant la dernière porte aux recours légaux du Congrès national indigène, elle ne laisse comme droit aux Indiens en lutte pour l'autonomie que celui de mourir sous les balles des paramilitaires ou de subir les coups de la police dans les prisons de l'État mexicain. Le visage du juge et celui de l'assassin paramilitaire sont inséparables. L'espoir d'une paix dans la dignité et la justice, né de la Marche des couleurs de la terre initiée par les zapatistes en février 2001, ne repose à nouveau que sur la rébellion et la mobilisation contre le pouvoir raciste.

Au Chiapas, quatre assassinats de zapatistes entre le 7 et le 26 août: les paramilitaires signent leur sanglant retour. Ce sont les communes autonomes 17 Novembre, Ricardo Flores Magón et Olga Isabel qui sont principalement attaquées. Cette région de la Selva Lacandona est occupée par l'armée et les meurtriers ont pu s'enfuir sans problèmes, bénéficiant ouvertement dans certains cas de la protection de la police de « Seguridad publica » (inutile de traduire). Elle comprend aussi la réserve de biosphère des Montes Azules (montagnes Bleues), dont les communautés sont menacées d'expropriation. Ces communes sont aussi parmi les plus comba-

tives et les plus engagées sur le chemin de l'autonomie, malgré les divisions créées par l'influence dans cette zone de certains partis mexicains (PRI, « révolutionnaire institutionnel », et PRD, social-démocrate) et de leurs organisations satellites. C'est d'ailleurs l'une de ces organisations, l'OPDIC (« défense des droits paysans »), dirigée par un député local du PRI, Pedro Chulín, qui est accusée par les zapatistes et les associations de solidarité d'être à l'origine de ces embuscades meurtrières.

La ville d'Altamirano a été occupée le 19 août par des milliers d'hommes et de femmes, le visage couvert par leur passe-montagne ou leur « paliacate », pour dénoncer les crimes et l'impunité des paramilitaires, et réaffirmer leur solidarité et leur détermination dans leur lutte et leur organisation autonome. Le 28 août, les zapatistes de sept communes rebelles rendaient hommage à Antonio Mejía, quatrième victime de ces attaques contre l'autonomie.

La solidarité s'organise dans tout le Mexique, à l'appel, entre autres, des Jeunesses antiautoritaires révolutionnaires (JAR), qui manifestaient le 5 septembre à Mexico. Plusieurs caravanes s'apprêtent à repartir vers le Chiapas.

Au niveau international, le collectif de Barcelone a très vite réagi par un rassemblement devant le consulat mexicain et de nombreux appels et protestations sont arrivés dans les ambassades ou ont été publiés par le quotidien *La Jornada*, s'en tenant encore trop souvent au simple niveau de la défense des droits de l'homme. Les paysans indiens « autonomes » savent clairement,

eux, pourquoi ils subissent cette nouvelle offensive. À Paris, le Comité de solidarité avec les peuples du Chiapas (CSPCL) appelle les collectifs, associations, syndicats, organisations sociales et libertaires à se coordonner pour organiser et amplifier la solidarité avec la lutte des peuples indiens du Mexique pour l'autonomie et le respect des accords sur les droits et culture indigènes, signés à San Andrés (Chiapas), en février 1996, entre l'EZLN et le gouvernement mexicain.

À Oaxaca, nos compagnons magonistes du Conseil indigène populaire « Ricardo Flores Magón » (CIPO-RFM, voir *Le Monde libertaire* de juillet-août) ont aussi subi une dure répression cet été, avec plusieurs emprisonnements et des cas de torture. Ils se déclarent aujourd'hui en rébellion contre la loi raciste. À San Salvador Atenco (État de Mexico), une des principales luttes paysannes, qui a commencé en octobre 2001 contre le projet de construction d'un aéroport international et l'expropriation des terres communales, a connu une issue victorieuse avec l'annulation du décret gouvernemental. Ils ont lutté pendant dix mois et manifesté machette à la main jusque dans la capitale. Nous reviendrons, dans un prochain numéro du *Monde libertaire*, sur ce mouvement social, radical et exemplaire, qui a mis en échec le pouvoir mexicain et les intérêts capitalistes internationaux en jeu.

Bérial

CSPCL, réunion le mercredi, à partir de 20 h 30, au 33, rue des Vignoles, Paris 20^e, site web: cpcl.ouvaton.org

Ordonnance Perben

« Toutes les lois sont scéléérates, mais certaines le sont encore plus que d'autres ! »

L'expérience européenne

En Espagne, après une campagne électorale musclée sur le thème de l'insécurité, le parti de droite au pouvoir a renoncé en 2001, à l'emprisonnement des mineurs, « tant son échec en matière de réinsertion s'est démontré évident ».

Le Royaume-Uni a reconnu cette année, qu'après une politique de fermeture : « L'incarcération de 3 500 mineurs n'a pas enrayer le processus de la délinquance, loin de là. »

Bien que les prisons débordent de détenus, Perben et Sarkozy souhaitent les remplir encore, alors que les syndicats de surveillants tirent eux-mêmes, la sonnette d'alarme. En effet, ces derniers mois, le nombre de détenus a augmenté en moyenne de 1 000 par mois. Il a dépassé les 56 000 en juin, avec pour ce seul mois, près de 1 500 prisonniers supplémentaires, premier effet du climat sécuritaire, instauré par le duo « répression 100 % ».

Pour faire face à l'afflux de détenus, le ministère étudie une solution choc : le maintien, dans un premier temps, en service, des prisons les plus vétustes, qui devaient fermer au fur et à mesure de la réalisation du plan 4 000 de Guigo. Or, déjà en 2000, deux commissions d'enquête parlementaires avaient dénoncé les conditions de détention en France, préconisant des cellules individuelles, équipées d'une douche, pour tous. Le sous ministre de la Justice, M. Bédier a décidé de « s'asseoir » sur ces bonnes résolutions et a décrété que « la cellule et la douche individuelle récompenseront les détenus... les plus sages, et qu'on pourrait priver de télé, les plus indisciplinés ».

On espère seulement que de telles petites mesures symboliques ne suffiront pas à mettre le feu aux poudres afin de libérer nos camarades emprisonnés !

En effet, c'est l'ensemble de la société qu'il faut changer, avant que les « tout-répressifs » ne s'attaquent aux autres « ennemis intérieurs », que sont pour eux, les « empêchements de consommer en rond » : militants syndicaux, prostitué(e)s, malades du sida, anarchistes, insubordonné(e)s, femmes avortées, sans-papiers, et autres précaires... J'en passe et des meilleurs... J'en passe et des meilleurs... J'en passe et des meilleurs...

Patrice Schindler
groupe Claavaaash

1. Sources : CGT-Pénitentiaire, CGT-Police, *Charlie-Hebdo*, CNCNDH, DAL, Droits devant, Fédération anarchiste, LDH, *le Canard enchaîné*, *le Monde*, *Libération*, *Protection judiciaire de la jeunesse* (association), *Que fait la police ?* (Observatoire des libérés publiques), SAF (Syndicat des avocats de France, Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (association), Syndicat des magistrats de France, SUD-Education, Syndicat de la magistrature, Union générale des syndicats pénitentiaires, Commission nationale consultative des droits de l'homme, Organe de l'observatoire international des prisons.

CET été, certains d'entre nous ont essayé d'oublier la politique du « tout-sécuritaire », du « tout-magouille » et du « tout-profit », dans les rares coins épargnés en France, par la mise en place du « plan d'urgence de flicage et de contrôle de tous les individus », inauguré par la gauche (notamment, Julien Dray, cautionné par Jospin) et repris par le duo « Ra-fra-rien » et du « 1^{er} de la classe » Sarkozy. Pendant ce temps-là, profitant de l'absence du regard critique des « citoyens de la France d'en bas », nos politiques, après s'être octroyé royalement, une rallonge discrète de 70 % de leurs émargements, ont encore pris le temps de mettre tranquillement en place les rouages d'un système répressif, dont nous n'allons pas tarder à découvrir les dessous nauséabonds. *Le Monde libertaire* a donc décidé de faire l'état des lieux des premières réactions, exprimées par les principales associations des droits de l'homme et des prisonniers. Et ce n'est hélas qu'un début...

La loi Perben

Ses premiers objectifs sont « de faciliter la mise ou le maintien en détention provisoire ». Elle préconise en effet, l'abaissement généralisé à 3 ans du seuil de la peine d'emprisonnement, encourue pour que la détention soit ordonnée ou prolongée (contre 5 ans actuellement prévus pour les atteintes aux biens).

D'autre part, l'ordonnance pénale (sanction du prévenu, sans que ce dernier passe devant un tribunal) devrait être étendue aux délits, et non plus réservée aux seules contraventions. En ce qui concerne la « sécurité des établissements pénitentiaires », les catégories des différentes prisons seront redéfinies, et les centres de détention régionaux (où sont affectés les détenus à moins de 5 ans de la sortie) tout bonnement supprimés. Cette décision a pour but de laisser les mains libres à l'administration pénitentiaire, quant aux affectations « en fonction de la personnalité des détenus et de leur dangerosité » supposée.

Enfin, elle préconise également, le placement des enfants délinquants à partir de 13 ans, dans des centres carcéraux. Cet élément suscite le plus de repro-

chussions, car ce point a été amené devant le Parlement, sans réel débat de fond préalable avec les organisations de professionnels (éducateurs, accompagnateurs, etc.) et ne fait que proposer une réponse judiciaire à la délinquance des mineurs, qui a déjà fait l'objet d'une pénalisation sans précédent, depuis dix ans. De plus, le gouvernement s'apprête encore à élargir l'outil répressif, en négligeant de jeter un coup d'œil sur la cause même du phénomène (les conditions de vie dans les quartiers, des mineurs étrangers isolés ou encore, tous les problèmes dus à la violence des rapports sociaux, particulièrement dans les grandes villes).

Associations et professionnels

D'une part, selon la CNCNDH¹, de tels critères (hormis ceux définis par la loi, quantum ou reliquat de peine à accomplir) amèneront fatalement l'arbitraire. L'association préconise « un recours à des normes réglementaires et à des garanties, propres à assurer le respect des droits fondamentaux des détenus ».

En ce qui concerne la justice de proximité, la CNCNDH exige l'accès à la justice comme un droit et son rapprochement avec le citoyen comme fondamental, notamment à propos du règlement des petits litiges. D'autre part, l'association regrette que sur les 3 000 juges de proximité recrutés, il s'agit de professionnels à compétence peu élevée, de juges de droit commun et non de juges spécialisés. La CNCNDH voit là un risque sérieux de démantèlement du rôle du juge des enfants et à la désarticulation du travail global de tous les acteurs du secteur de la protection de l'enfance.

À propos de la réforme du droit pénal des mineurs, l'association constate que le projet de loi fait peu de place à des mesures, que celle-ci avait préconisées, pour éviter que l'emprisonnement des mineurs ne devienne criminel, ce que démontre déjà le fort taux de récidive après détention. S'agissant de délinquance, la CNCNDH préconise la réponse éducative, qui seule selon elle, peut changer réellement et durablement le comportement du mineur.

Concernant les centres éducatifs fermés, l'association constate que le texte de la loi Perben n'est pas dépourvu d'ambiguïté, quant à la véritable nature de ces établissements : ces lieux ne doivent en aucun cas devenir des lieux de détention « fermés », car l'on peut craindre en ce cas, un amalgame entre les mesures de surveillance et celles de contrôle (et ce en quoi elles se distingueront alors de simples procédures carcérales), sans suivi éducatif et pédagogique des mineurs qui y seront placés.

En ce qui concerne les dispositions modifiant le Code de procédure pénale, la CNCNDH souligne que l'obligation faite au juge d'instruction de motiver son refus d'incarcération n'est guère compatible avec le principe de la liberté de la personne présumée innocente. L'association souligne également que l'accumulation de telles mesures fait craindre une augmentation sensible des décisions de placement ou de maintien en détention provisoire, alors qu'il est de notoriété publique que les maisons d'arrêt sont surpeuplées et que les conditions de détention s'y dégradent de jour en jour.

Sur les dispositions relatives au fonctionnement et à la sécurité des établissements pénitentiaires, la CNCNDH prend acte de l'impossibilité d'organiser l'hospitalisation psychiatrique à temps complet dans les prisons, et de la nécessité de modifier le régime juridique des établissements de santé, pour y admettre d'office les personnes détenues. En admettant que les conditions d'hospitalisation des « malades mentaux » doivent tenir compte de leur qualité de détenus, l'association émet de fortes réserves à l'égard de l'idée de l'application des règlements des établissements pénitentiaires, au sein d'établissements hospitaliers. Enfin, il est nécessaire, selon la CNCNDH que les décisions de l'administration pénitentiaire, relatives à la répartition des détenus dans les établissements pour peines, soient encadrées par des normes réglementaires et que les garanties propres à assurer le respect de leurs droits fondamentaux, soient accordées aux détenus intéressés.

Les associations DAL, Droits devant, CGT-Police, LDH, SUD-Education, Syndicat de la magistrature, etc. ont lancé un appel

contre la mise en place d'une « justice d'en bas » contre les pauvres et les mineurs », qui remet en question l'indépendance de la justice, la présomption d'innocence et l'existence d'un droit protecteur pour les mineurs » et contre « des projets de loi fondamentaux, adoptés en plein état de parlement, selon une procédure d'urgence, sans débat démocratique préalable. Alors que ceux-ci portent une atteinte grave aux principes constitutionnels et à la convention européenne des droits de l'homme, et instaurent une justice de masse visant à réprimer les pauvres et les mineurs ».

Pour les signataires, ces projets répressifs stigmatiseront encore plus les populations les moins favorisées, les habitants des quartiers populaires et les mineurs, déjà objets d'un marquage social ségrégué. D'autre part, de nombreux experts d'associations, interrogés par le mensuel *Dedans Dehors*, sont unanimes pour dénoncer « un projet incongru, inadapté et criminel » :

Alain Vogelweith, magistrat : « Ces structures de contention risquent d'être des Cocotte-Minute qui concentrent les profils les plus difficiles tout en étant vécus comme des centres d'exclusion. »

Claire Vrisset, avocate des enfants : « L'action éducative dans des centres fermés exige l'instauration d'une relation de confiance difficilement compatible avec la menace de prison. »

François Hulot, CGT pénitentiaire : « Il est trop facile d'incarcérer tout ce qui bouge, sans prendre en considération, la situation de l'emploi, de l'urbanisme et de la santé mentale. »

Claude Beuzelin, une responsable de la protection judiciaire de la jeunesse : « Les centres fermés ne règlent en rien le problème de la délinquance, de la violence. Bien au contraire, ils en créent et sont inefficaces, destructeurs et destructeurs. »



Le déroulement du camp

TOUT au long du camp ont eu lieu de nombreux débats, projections, conférences... Cet article s'attache surtout aux actions publiques menées à l'extérieur du camp. L'installation du camp a débuté quelques jours avant le 19 juillet de manière à ce qu'une partie de l'infrastructure soit déjà sur place.

Samedi

Nous sommes le 20 juillet, jour de la mort de Carlo Giuliani au sommet de Gênes un an auparavant. À sa mémoire et à celle d'une autre personne tuée récemment par les flics strasbourgeois, une manifestation va de la place de la Gare à la place Kléber (place centrale de Strasbourg).

Dimanche

Une action anti-pub est organisée dans l'après-midi. Elle consiste à ouvrir les panneaux publicitaires, à en sortir les affiches et à les remplacer par des affiches No Border. Tout de suite, la répression commence : trois personnes sont arrêtées. Lors d'une des interpellations un pistolet est pointé vers la tête de la personne interpellée puis vers la vingtaine de militants venue protester. Peu après le départ d'une partie du camp vers le commissariat central, les trois compagnons sont libérés... Point positif : toute l'Europe va maintenant savoir ouvrir les panneaux publicitaires.

Lundi

11 heures : départ au rythme de la samba de la manifestation pour les sans-papiers et contre les politiques européennes à leur égard. Le cortège fait un arrêt avec prise de parole devant la Cour européenne des droits de l'homme où une délégation devait être reçue. Après une pause devant l'ancien Parlement européen, on se dirige vers le centre-ville. Sur la place Kléber, nouvelles prises de parole et décrochage de drapeaux européens et français. En marge du cortège, trois personnes sont arrêtées avec en leur possession un drapeau. La manifestation se scinde en deux, une partie rentre au camp avec les sans-papiers présents et l'autre va devant le commissariat central exiger la libération des prisonniers. Longue attente sans résultat. Dans le même temps, des gens du camp bloquent le pont de l'Europe situé juste à côté du parc du Rhin.

Dans la soirée, quatre réceptions d'hôtels du groupe Accor sont taguées et saccagées pour dénoncer la participation active de ce groupe à l'emprisonnement et à l'expulsion des sans-papiers. Aucune arrestation.

Mardi

Thème de la journée : la lutte contre l'idéologie sécuritaire. Une performance théâtrale intitulée « La vie en bleu » doit se tenir place Kléber, puis une parade agrémentée de saynètes anti-sécuritaires doit parcourir la ville. Sur la place, la présence des flics est très forte. Les bleus tentent une provocation : ils essaient d'arrêter une personne qui écrit à la craie ! Les No Border

No Border, No Nation,



No Social Control !

Du 19 au 28 juillet s'est tenu un camp No Border (Pas de frontières) à Strasbourg. Il a rassemblé des personnes venues de toute l'Europe - et parfois de plus loin - pour lutter contre les politiques d'immigration et sécuritaires européennes en général et contre le SIS (Système d'information Schengen) en particulier. Les participants étaient des militants de collectifs, d'organisations politiques ou syndicales, des squatteurs, des membres de réseaux, des individus... Outre les thèmes communs, ce qui unissait tout ce monde était le fonctionnement autogestionnaire et l'approche anti-autoritaire pour ne pas dire libertaire. Le camp s'est installé dans le parc du Rhin, qui se trouve le long du fleuve du même nom (donc près de la frontière allemande). Plus de deux mille personnes ont participé à cette expérience.

Dossier réalisé par la FA, Strasbourg

Jeudi

Au réveil un représentant de la préfecture apporte l'arrêté à l'entrée du camp. Toutes les discussions tournent autour de la poursuite des actions et manifs prévues hors du camp. La caravane des banlieues s'arrête un jour plus tôt que prévu. Toutes les manifestations de grande envergure sont annulées. Seule la grande manif finale du samedi reste en suspens. Par contre, les No Border décident de faire des actions au centre-ville en sortant en petits groupes du camp. Il y a eu par exemple un rassemblement devant le commissariat central qui a vite été écourté sous la pression policière. Un autre groupe a investi un bateau-mouche et déployé des banderoles. Revenu à l'embarcadère, la police a fouillé tout le monde et saisi le matériel militant. Les flics leur ont proposé une alternative : soit ils étaient des manifestants et ils étaient embarqués, soit ils renonçaient à cette appellation et ils rentraient en petits groupes au camp. Bien sûr, ce ne fut pas une manifestation... Pas d'arrestation pour ce jeudi. Le soir a eu lieu un concert sous la grande tente ; on décomprime.

Vendredi

Comme la veille, tous les accès au centre-ville sont bloqués par des barrages. Ce délit de faciès « No Border » empêche d'entrer dans le centre. Ironie de la situation : certains avaient prévu de bloquer symboliquement les accès au centre ville. Cette action devait symboliser l'Europe-forteresse... Finalement, on est passé du symbole à la réalité. Non loin d'un accès au centre, un autre rassemblement se déroule devant le tribunal de la ville. Cette après-midi là, Ahmed passait devant le juge pour déterminer la date du procès et pour décider de son éventuelle incarcération jusque-là. Au départ, les flics refusaient de laisser entrer des militants.

empêchent l'arrestation. Les participants constatent que, vu la tension, il vaut mieux écouter la parade. Il est donc décidé de tenir cette parade, mais en rentrant directement au camp. Sur le chemin, des publicités sont arrachées (après ouverture des panneaux), de nombreux slogans sont tagués, les caméras de vidéo surveillance sont signalées par des tags faits au pochoir. À l'arrière, de petites barricades sont mises en place et un groupe de cyclistes maintient les flics à distance. Pas d'arrestation.

Mercredi

La manifestation du jour dénonce l'existence des centres de rétention. Au départ, il était prévu d'aller devant celui de l'agglomération strasbourgeoise. Mais la CIMADE nous a informés que très exceptionnellement il a été vidé... Le cortège de mille personnes part donc de la gare vers 15 heures et déambule dans la ville au rythme de la samba. Nous faisons un arrêt devant le palais de justice sur lequel de la peinture est projetée. Sur tout le parcours, les bâtiments symboles de l'oppression étatique et capitaliste sont tagués et les caméras de vidéo surveillance sont mises hors d'état de nuire. Les flics bloquent l'accès à l'ambassade américaine. Place de la République, l'offensive des bleus commence. Une personne est arrêtée, la manif réagit, gazage, réplique par des tirs de fusées de détresse. À partir de ce moment, l'arrière de la manifestation est gazée en permanence. Le cortège va au centre-ville. Passage sur la place Broglie où se déroule un marché, gazage général. La samba disparaît. On se retrouve dans une petite rue, deux vitrines de banques sont brisées et une bombe lacrymogène tombe au milieu du cortège. Premier tir de flash-balls.

Les deux bouts de la rue sont bloqués, ça sent le gaz... On ne trouve qu'une petite ruelle pour sortir de ce traquenard. On se regroupe place de la Cathédrale, pleine de touristes. À notre grande surprise, la place

est gazée. La manif fait une pause, le temps que les gens isolés puissent rejoindre le cortège. Nous repartons vers le camp avec toujours les CRS quasiment au contact de la queue de la manif. La tension est très forte à l'arrière et personne n'arrive à maintenir les flics à distance. Un peu plus loin, les bleus entrent dans le cortège pour effectuer une arrestation ciblée (celle d'Ahmed). Dans la confusion, au moment où la manif crée des chaînes, un membre de la FA est touché par un tir de flash-ball à la jambe, il est évacué par ambulance. Le tir s'est fait à moins de trois mètres, il aurait pu être mortel...

Le cortège se structure en carré délimité par des chaînes humaines. Le cortège a des airs de troupe battant en retraite. De petites barricades sont placées pour ralentir les flics. À proximité du parc du Rhin, des No Border restés au camp viennent à notre rencontre. Soulagement. Les flics nous lâchent enfin à l'entrée du parc. Il est environ 20 heures. On fait un point sur les blessés, les arrêtés, les disparus. On mange enfin. De petits groupes se forment et discutent de la journée. Dans la soirée on apprend que le préfet interdit toute manifestation de No Border jusqu'au lundi 29 à minuit.





Puis, un chef est arrivé et dans sa grande mansuétude, a laissé quinze militants assister à l'audience, mais en échange de leur carte d'identité... Le procès est fixé au 21 août et Ahmed est placé en détention provisoire. La bonne centaine de militants restée à l'extérieur manifeste son soutien à Ahmed en faisant du bruit. Une fois les militants sortis du tribunal sans Ahmed (report du procès au 21 août et mise en détention provisoire), nous tentons de rejoindre le camp en cortège. Arrivés sur une grande artère, nous sommes encerclés par les flics sur le trottoir. Et là, miracle, un bus double est affrété gratuitement pour nous permettre de rentrer au camp. Comme quoi les transports gratuits, c'est possible...

Samedi, de nouveau...

Ce jour-là, à Strasbourg, avait lieu une très grande braderie réunissant plus de cent mille personnes. La grande manifestation finale prévue contre le SIS risquant d'être empêchée par les flics, de petits groupes sont partis au centre ville. Au milieu des badauds, près de trois cents No Border ont investi la place Kléber au rythme de la samba et diffusé des milliers de tracts.

La police a eu beaucoup de difficultés à séparer les « méchants manifestants » des « gentils consommateurs ». Cela a été d'autant plus difficile que la foule se solidarise avec nous. À force d'intimidations et de gazages, les « forces de l'ordre » sont parvenues à encercler les militants, puis à les repousser en bordure du centre-ville. Miracle des transports gratuits, deuxième ! Cette fois, ce sont deux bus doubles qui sont affrétés.

Dans l'après-midi, d'autres manifestants tentent de se diriger vers le siège du SIS, situé en banlieue. Après quelques centaines de mètres, la manif est bloquée par un important dispositif policier, puis repoussée vers le parc du Rhin. Nous décidons alors de passer la frontière et de manifester dans la petite ville allemande de Kehl (juste de l'autre côté du Rhin). Arrêt sur la place centrale. Passage devant la prison (tags, interphone détérioré) et retour devant la gare. Une partie des manifestants retourne au camp, tandis qu'une autre prend le train pour aller à la gare de Strasbourg. Une partie des « voyageurs » parvient à rejoindre le centre-ville. Mais vu l'important dispositif policier leur action n'a rien donné.

Durant l'après-midi, de nombreux CRS contrôlent les personnes sortant du camp. Dernière nuit. Un grand feu a été allumé à la limite des parties publiques et privées du campement. De nombreuses palettes, ainsi que des étagères fabriquées pour l'occasion alimentent ce feu de joie. Plus tard, un grand rouleau de papier a permis de faire des banderoles

sommaires. Avant d'être brûlées, les banderoles étaient montrées aux nombreuses personnes présentes. C'est ainsi qu'ont été brûlés le capital, l'État, la police... Jusqu'à tard dans la nuit, ont résonné des tambours « du Bronx ».

Dimanche, enfin

Démontage. La décision avait été prise de quitter le camp en caravane, symbolisant un exode. En camion, voiture, vélo ou à pied nous prenons la direction du commissariat central pour chercher deux camarades encore en garde à vue. Bien évidemment, notre projet a rencontré la désapprobation de la police. Ils ont bloqué la caravane et nous ont demandé de partir en Allemagne. Nous avons très lentement continué à progresser jusqu'aux portes de la ville. Puis nous nous sommes arrêtés. La police a finalement accepté d'amener les deux prisonniers jusqu'à nous. Quelle victoire de voir la BAC déposer nos camarades à quelques mètres de la tête de la caravane ! Chacun est alors parti de son côté. No Border, c'est fini.

— La grande tente qui a servi pour le concert, des débats et des assemblées générales.

... et dans le « privé »

La partie privée était organisée en une petite dizaine de « barrios » (quartiers). Chacun était organisé autour d'une cuisine et d'un point info. On pouvait aussi y trouver un café, un café non mixte, un atelier pochoir, la tente de l'équipe médicale... Pour ce qui concerne la gestion du camp, chaque matin avait lieu une réunion de barrio discutant des aspects techniques de la vie du quartier comme la cuisine, la construction puis la gestion des chiottes sèches... Cette assemblée désignait

tations de contestation (représentant un « danger potentiel pour l'ordre public ») en les plaçant sous surveillance ou en les empêchant de se rendre à ces événements. C'est en fait à la prolifération des frontières que l'on assiste avec le SIS puisqu'il peut être consulté instantanément à partir de chaque poste de police de l'espace Schengen et peut être le point de départ d'une mesure d'expulsion, d'extradition ou d'arrestation.

« Justice en banlieue »

LES TROIS MOIS précédant le campement No Border de Strasbourg, le Festival permanent contre les lois racistes a mené une campagne de sensibilisation et d'information sur le campement dans les quartiers populaires de Strasbourg. Cette campagne intitulée « No Border Action » a débouché ensuite sur le projet de caravane « Justice en banlieue » comme action décentralisée du campement. Ainsi du 21 au 26 juillet, dans le cadre du campement No Border, le Festival permanent contre les lois racistes et le Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) ont organisé une caravane qui a sillonné, jour après jour, quatre quartiers populaires de Strasbourg pour terminer par une journée contre la « Justice coloniale » au campement. Tout au long des six mois de préparation, l'objectif de provoquer des connexions avec le milieu populaire strasbourgeois était annoncé.

L'idée de la caravane a poursuivi ce but. Nous souhaitons associer les quartiers populaires strasbourgeois à la dynamique du campement, mais aussi mettre en place un cadre permettant aux individus ou groupes présents au campement d'intégrer leurs actions ou interventions.

Concrètement, il s'agissait d'aller à la rencontre des habitant(e)s en proposant diverses animations pour enfants (atelier danse hip-hop, échange entre enfants des quartiers et enfants du camp, ateliers musicaux, etc.), et des expositions, projections vidéo et débats sur les thèmes de la « Justice en banlieue » (crimes policiers, crimes racistes, racisme institutionnel, double peine, morts en détentions, persistance du rapport colonial, etc.). Chaque jour aussi, un graff était peint sur le thème que nous abordions.

Durant la caravane, nous avons eu le plaisir d'accueillir des membres des FLIDD (Familles en lutte contre l'insécurité et les décès en détention), Pierre Thévanian du collectif « Les mots sont importants » et Rabah Ameur-Zaïmeche qui est venu spécialement pour présenter son film *Wesh Wesh qu'est-ce qui se passe ?* (projection gratuite en plein air au cœur du quartier de l'Elsau). Malgré les pressions subies par les centres socioculturels qui avaient accepté de nous accueillir ou de nous soutenir matériellement, la caravane eu un succès relativement important. Nous savons depuis longtemps que l'efficacité de notre action politique dans les quartiers dépend largement de la fréquence de notre présence physique et de notre visibilité. L'expérience de la caravane a bien confirmé cette idée. Son succès a



aussi deux personnes pour l'équipe « Bertha » chargée de la sécurité du camp par rapport à l'extérieur. Enfin, c'était le lieu de débat qui prenait position pour des questions touchant tout le camp, deux délégués par barrio étant chargés de transmettre les décisions à la réunion inter-barrios. Cette dernière avait pour fonction de mettre au point des positions de consensus à faire valider par chaque quartier le lendemain. D'autre part avaient lieu toutes les réunions pour préparer les actions et manifestations, une réunion à 19 heures permettait de faire le point sur les actions prévues pour le lendemain et de les coordonner.

Le système d'information Schengen

À L'INTÉRIEUR de l'Europe, l'ancien système de frontières s'est dématérialisé et les technologies de l'information deviennent cruciales pour le contrôle des mouvements frontaliers. Le SIS, situé à Strasbourg, est un système de surveillance unifié visant à renforcer le contrôle sur la totalité de l'espace Schengen. Ce fichier contient déjà quatorze millions de signalements (personnes, véhicules, objets recherchés). Il vise en particulier les immigrés et cherche actuellement à mettre en place deux nouvelles bases de données.

Les étrangers et les militants

La première concerne tous les étrangers. Ceux-ci seront marqués d'un signal « d'alerte » s'ils outrepassent leur visa ou leur permis de résidence. La seconde base de données concernera l'ordre public et les actions politiques. Elle visera les personnes suspectées de prendre part à des manifes-

Organisation du camp

Dans le public...

LE CAMPEMENT était divisé en deux. À l'avant, une série de grandes tentes avec chacune une fonction spécifique :

- La tente « accueil » pour les arrivants tout à l'entrée ;
- Le « point info » rassemblant les articles de presse, des tableaux pour les actions et réunions prévues, les guides (manifestant, sans-papiers, etc.), des tracts, des affiches...
- La tente de l'« équipe légale » qui rassemblait toutes les informations concernant les arrestations et qui informait le camp ;
- Les deux tentes facilitation d'action où une équipe mettait à disposition du matériel pour les actions et manifestations. Elle donnait les infos nécessaires pour faire des actions (lieux en fonction d'un thème, par exemple) ;
- Une tente « ministère de la Propagande » où la presse « bourgeoise » pouvait rencontrer les participants qui voulaient bien lui parler. Les journalistes pouvaient aussi y trouver des tracts, communiqués de presse...
- Des tentes média alternatifs où se trouvait notamment Indymedia ;
- Deux tentes café Internet ;



Mission civile en Palestine interrompue

NOUS étions partis dans le cadre des missions civiles de protection palestinienne. Nous étions dans la 27^e ou 28^e, prévue du 3 au 18 août 2002. Notre groupe comportait vingt-huit personnes et s'est donc scindé en deux sous-groupe, l'un de seize personnes ira à Gaza, l'autre de douze ira à Naplouse. Nous avons choisi d'aller à Naplouse qui était sous le coup d'une nouvelle intervention

Naplouse, qui nous accompagnait, sera refoulé. Des militaires, dans une jeep, nous demandent notre destination. Quand nous leur répondons que nous allons à la manifestation, ils nous disent qu'ils vont terroriser les Palestiniens pour qu'ils ne sortent pas. En effet, nous entendons des sirènes à fond et des tirs de mitraillettes. Nous rejoignons la manifestation en courant. Il y a 250 Palestiniens des environs dont les

maires de trois communes, une cinquantaine d'internationaux, ceux de Naplouse et les autres venus de Ramallah. Les militaires arrivent de plus en plus nombreux, ils n'hésitent pas à nous braquer le canon de leur fusil à quelques centimètres du visage, puis lancent des grenades assourdissantes et des gaz lacrymogènes. La fumée dispersée, nous nous regroupons, et les Palestiniens négocient le recul en échange de la libération de leurs



des chars israéliens. Aucun Français n'était sur place, mais des Américains avaient réussi à s'y rendre. Le risque, si nous étions interceptés par l'armée israélienne dans notre tentative de rejoindre Naplouse, était l'expulsion immédiate. C'est ainsi que Jérôme, le coordinateur sur place des missions, nous avait présenté les risques. Ces risques en ont refroidi plus d'un. En effet, nous arrivions juste, et si l'envie de voir ce qui se passait à Naplouse était forte, l'envie de ne pas être venu pour repartir aussitôt contrebalançait largement cette envie.

La plongée au cœur du problème palestinien était brutale. Finalement, nous fûmes douze pour qui cette envie fut la plus forte. En fait, au départ, Jérôme comptait sur neuf personnes, et il y en eut plus!

L'arrivée à Naplouse par les collines se fit sans difficultés malgré nos craintes. Dès l'arrivée dans Naplouse, nous eûmes des indications des Palestiniens qui s'aventuraient sur leur pas de porte. Et, tout de suite, nous découvrimmes une ville en ruine, surtout la vieille ville; très vite, les chars, et enfin des médicaux avec des étrangers qui portaient de la nourriture et des médicaments aux familles recluses chez elles. Cette activité d'assistance et de bouclier humain fut la nôtre pendant ces deux jours où nous sommes restés à Naplouse, avec des Italien(ne)s, des Américain(e)s, des Irlandais(es), des Japonais(es), etc. Chaque visite était l'occasion de discuter avec les familles, de découvrir leur survie aujourd'hui, leurs attentes, parfois leurs espoirs. Nous avons vu les familles d'un immeuble de sept étages enfermées dans les trois appartements d'un étage, parce que l'armée israélienne avait réquisitionné l'immeuble! Pendant les fusillades, nous avons remarqué, avec étonnement et bonheur, des nuages de cerfs-volants dans le ciel. Quelle note de liberté de ces enfants palestiniens, pendant que les chars rampent sur terre et détruisent tout, et eux jouent « librement » dans le ciel!

Le troisième jour, le 7 août 2002, on nous propose de participer à une manifestation dans le village agricole d'Hawara à quelques kilomètres de Naplouse. Nous sommes une trentaine d'internationaux à partir rejoindre la manifestation. Nous passons le check point où un Palestinien de

compatriotes arrêtés. Ils sont libérés mais pendant notre recul, plusieurs autres sont arrêtés dont cinq internationaux. Nous nous retrouvons à quatre sur le trottoir et alors que nous partions à l'opposé des militaires, comme nous traversions la route pour rejoindre les ex-manifestants les plus avancés, un policier nous demanda nos passeports. Nous pensions qu'il s'agissait d'un simple contrôle d'identité. En fait, nous ne revîmes nos papiers que cinq jours plus tard dans l'avion qui nous reconduisait en France! Ce fut cinq jours de prison sans réels motifs (avoir forcé un check point et entravé l'action de l'armée) sans jugement ni aucun document remis. Nous avons refusé de signer tous les documents car ils étaient tous en hébreu. Les seuls Israéliens rencontrés étaient des militaires, des policiers et des matons. Nous avons été conduits enchaîné(e), fers aux pieds, à la prison d'Ariel (grosse colonie près de Naplouse), à Tel-Aviv (voir un représentant du ministère de l'Intérieur), à Jérusalem (récupérer nos bagages à l'hôtel), et enfin à Ramle (prison où nous sommes restés quatre jours). Nous avons vu le vice-consul qui nous a pris l'argent pour nous racheter un billet pour repartir en France, personne d'autre ne voulant nous prendre avec nos billets prévus pour le 21 août sur la Lufthansa.

De retour en France, nous n'avions qu'une envie: raconter ce que nous avons vécu, dénoncer cette situation et inciter de nombreuses personnes à voir par eux-mêmes puis à soutenir en participant à ces missions, afin de contrebalancer la propagande israélienne. Ce qui restera notre plaie la plus importante, c'est d'avoir ainsi été empêchés par Israël de rencontrer les trop nombreux activistes israéliens qui agissent pour une paix juste au Proche-Orient. Car la paix n'est pas tout, encore faut-il qu'elle soit juste! Aux soldats israéliens qui ironisaient sur « Peace », je leur répondais: « No, Land and Freedom! »

Le 2 septembre 2002

Philippe Arnaud

Cercle Jean-Barrué (33)

été fonction de notre niveau de connaissance du quartier.

Plusieurs jeunes des quartiers où la caravane faisait une étape sont venus au campement et certain(e)s plantèrent leur tente. C'est un des aspects très positifs de la caravane. Parallèlement, de nombreuses personnes (adultes et enfants) ou groupes (tel la Samba Band de Londres) du campement nous ont accompagné tous les jours dans les quartiers.

La caravane « Justice en banlieue » a été pensée comme une action ponctuelle dans une démarche qui ne peut s'inscrire que dans le long terme. Le campement No Border passé, il s'agit pour nous maintenant localement de pérenniser le travail accompli avant et pendant cet événement, pour continuer à susciter chez les habitant(e)s de ces quartiers l'envie de réagir collectivement à l'apartheid social et/ou racial qu'ils et elles subissent.

Jérôme

Festival permanent contre les lois racistes,
Strasbourg

Globalement positif

LE CAMP du point de vue du fonctionnement interne est plutôt positif. Nous avons réussi à fonctionner de manière autogestionnaire à plus de deux mille personnes d'horizons militants très divers et parlant des langues différentes.

Autogestion

Les imperfections inévitables que nous avons tous pu constater étaient surtout dues au caractère provisoire du camp, au fait que personne n'avait l'habitude d'être dans une structure autogérée comprenant autant de monde. Le plus difficile a été de gérer l'urgence. Dans un contexte inédit pour tous et en autogestion, il est difficile de prendre des décisions dans l'urgence. C'est dans ce genre de situation que l'on se rend compte qu'il est très important de préparer et de prévoir au maximum les choses à l'avance.

Rapports avec la presse

Autre difficulté: la visibilité de cette expérience et de nos actions. En effet, pour changer, les médias ne se sont vraiment intéressés au camp qu'à partir de la manifestation du mercredi où deux vitrines de banques ont été brisées. D'autre part, une bonne partie des participants ne portaient pas la presse dans leur cœur. C'est ainsi que les médias ont eu du mal à trouver des interlocuteurs acceptant de leur parler.

Et, sur les manifs, les journalistes ont souvent filmé ou photographié alors que les manifestants refusaient pour des raisons de sécurité d'être « mis en boîte ».

Répression

Enfin, nous avons eu du mal à faire passer nos messages politiques. Les médias, quand ils ont parlé de nous, se sont surtout focalisés sur l'aspect pseudo violent de la manif du mercredi. Nos buts politiques dans les médias « bourgeois » sont un peu passés à la trappe. D'autre part, la répression pendant et après le camp nous a surtout focalisés sur le soutien militant. La communication expliquant ce qu'était le camp No Border et quels étaient ses objectifs ne s'est quasiment pas faite après le 28 juillet, faute de temps. On voit bien un des buts de la répression: détourner l'énergie militante des thèmes politiques. Nous serons, pour ce numéro, très succinct quant à la répression: nous allons faire un rapide résumé et dans un prochain numéro, nous vous en ferons un récit détaillé. Inculpé pendant le camp, Ahmed a été condamné le 21 août à 8 mois de prison dont trois ferme et 700 euros d'amende pour outrage sur un agent de police et violence sur un autre. Le parquet a fait appel de cette décision, il sera rejugé devant la cour d'appel de Colmar. Les six autres passeront en procès les 22 et le 28 février.

Après le camp

UNE OCCUPATION de locaux administratifs du ministère de la Justice a eu lieu le 23 août pour réclamer la sortie d'isolement et un parloir pour Ahmed. Les 17 participants, le 26 août après deux jours de garde à vue et une nuit en prison, sont passés en comparution immédiate pour « violation de domicile » et « séquestration ». La cour du tribunal correctionnel s'est déclarée incompétente, car l'accusation de séquestration est possible des assises. Le parquet a fait appel de cette décision. C'est la cour d'appel de Colmar qui l'examinera. À l'extérieur du bâtiment occupé, trois personnes ont été arrêtées et mises en examen pour outrage. Leur procès aura lieu le 20 mars à Strasbourg. Le 28 août à Saint-Étienne, un concert de soutien aux « 17 » a eu lieu. En marge de ce concert, cinq personnes ont été arrêtées. Elles sont passées en comparution immédiate. Les peines sont les suivantes: Naby: quatre mois de prison ferme (outrage, résistance violente, violence et menace sur agent de la force publique); Laurent: quatre mois dont deux ferme (mêmes motifs); Marie: quatre mois dont deux ferme (outrage, violence et menace sur agent de la force publique); Nicolas: trois mois avec sursis et 600 euros d'amende (outrage, menaces); Frédéric: 600 euros d'amende (mêmes motifs). Mais nous ne nous laisserons pas terroriser!



Tendances
images

Voyourisme

POURRI, SUPER-POURRI cet été 2002 de disgrâce, et hyper-roupillante une France acculée à son destin horizontal « d'en bas » : pavés, plages, quais de Seine et macadam – le « ripou », repère sociologique et efficace icône, déferlé à gueule que veux-tu sur les écrans télé, qui adorent et l'adornent en coquetant. « Ripou » s'acquaint avec « voyou », et la télé fonctionnant en machine voyeuriste, nous « on va dire », combinant « voyou » et « voyeur », sueur caniculaire et rageuses pluviosités, que ce sale été exsuda donc sous le signe du voyourisme – décliné tous terrains : sport, justice, politique, éducation, culture, finance, etc.

À la revoyouure !

Au diapason des pédantesques commentaires sportifs, ça donne ça : tandis que sur les Champs-Élysées étié en ellipse guimauve comme le plus beau jour de l'été, les tambours des vélos n'étaient pas encore éteints, et que sur le podium s'alanguissait le sourire des bambins de champions poussant l'angélisme à hauteur d'obélisque, on surprenait dans la voiture du Troisième Homme du Tour, le Lituanien Rumsas, un dianabolique assortiment de produits dopants – destinés, disent le cycliste en exil et l'épouse en examen, à la belle-mère. « C'est vrai que » la Famille a aujourd'hui le vent en poupe, et que sur fond de conjointes pomponnées, les moutards, hissés sur les verborités paternes des Nelson et Roland, montent sur les marches et supermarchés de la victoire comme moutarde au nez. Vague écho du « papa » pontifical clamé par les filiales foules, le « papa » athlétique médiatisé injecte une petite dose d'émotion « people » – tant va à la dérive notre terre monde sans repères.

Avatar parrain de « papa » : dans les championnats de patinage artistique, un supporter ouzbek-russe repéré « mafieux » aurait négocié pour donner un paternel coup (coût) de pouce aux médailles d'or des couples français et russe. Également attesté puis corrigé, « evidence » croissante, glissante enquête – où déjà titubent officiels, dirigeants, jurés qui jurent « en leur âme et conscience que... », etc. – nouvel entremets franco-russe, et à la revoyouure !

Voyourisme « crado » : les journalistes, qui moulinent de l'héroïsme comme le Tibétain sa prière, et trônent en lamas médiatiques refaisant en cuistrerie matches et courses, « supportent » sans vergogne « l'enthousiasme populaire » de cette engance de spectateurs voyeurs-voyous qui hurlent sur les stades et que l'on voit se précipiter sur les champions transformés en bêtes de foire livrées aux banderilles – un champion marcheur, heurté de plein fouet, faillit perdre son or. Mais, comme disent ces loquaces : « Y'a pas photo », le public est roi, étant cochon de payant.

Hoodlum
in government

Pour nous, y'a bon deux « photos », vite, pour (es)croquer un portrait-robot du monde actuel. USA : des dirigeants de cabinets d'affaires sortis de leurs bureaux menottes aux poignets, pour avoir trafiqué les comptes des sociétés. Image rare, lumière crue sur l'avatar financier de cette classe de HIG, Hoodlum in government, « voyou au gouvernement », comme disait le psychanalyste Wilhelm Reich dénonçant les pouvoirs ripou. Goutte d'eau croupie dont débordent partout dans le monde la vase, la tourbe, les marécages capitalistes. Le capitalisme aurait-il mauvaise presse ? Que non : c'est la vieille technique exor-

cisante de la « bavure », la « brebis galeuse » jouée bouc émissaire. Le Kapital, kafkaïen comme jamais, persiste et signe (niagaras de rétributions, indemnités, pourcentages, stock options, etc.), se prend une nouvelle coupe de « jeunes », reflambe, flambeur, en Veau d'or toujours debout – Voyou d'or aux pieds duquel salivent d'envie, fascination, flagornerie les médias copinant du chef.

Puritains, en revanche, les mêmes médias, pour cette autre « photo » de la société : les délinquants-mineurs, « petits voyous » et « incivils », nouvelle « classe dangereuse » pour les pouvoirs : diverses mesures la « traitent », dans une loi de « justice » d'un archaïsme exemplaire. Planté décor – gilets pare-balles, flash-balls, rafles massives, jugements sommaires (la « proximité », pour les juges de ce nom, c'est prison et centre fermé ?) –, les caméras voyouristes tournent fofolles. Après-demain le feu. Aux leurs des voitures incendiées, jeunes et tout-jeunes (treize, et même douze ans, exigent les pédophobes), visages voilés enfouis, parler verlanien, monteront menottés en file indienne dans les voitures de police, sirènes hurlant. Quelques tablées, ensuite, de magistrats proximes au regard sévère rééducateur – allumés sur la sanction ad hoc. Force reste à la loi (applaudissements dans les travées et chez les « gens » - et une ola, une!). Cerise sur le gâteau : la délinquance ministérielle réduite à zéro, ou presque – « il n'y a pas de risque zéro » oh oh oh – puisque auront cessé les glissades de fonds secrets et que le doublement des revenus aura diminué d'autant (c'est eux qui le disent) les « tentations » !

Après demain le feu

Des déballages voyouristes d'été, deux symptômes giclent, ici nommés – saillies nerveuses et lamentables, renvoyant à deux ministères de prestige. Rubrique éducation : la loi anti-jeunes-délinquants prévoit une amende (7 500 euros – ou 6 mois de prison ?) pour tout élève qui aura insulté un enseignant. Esquisse d'une « pensée 2002 » ? Suggestion : accorder aux profs, comme aux policiers, un pourcentage qui servira de rattrapage de traitement ? Faudra en tout cas vous, vilains petits canards, tenir votre langue – et laisser champ libre aux hâbleurs politiques, culturels et médiatiques qui, grassement payés pour ça, s'acharnent, eux, à désarticuler le langage français et à en – ahan ! – massacrer sonorités et rythmes, faire de tout discours pâtée. Sur n'importe quelle chaîne, zappez, écoutez : c'est bouillie de chien rongeur les mêmes os-tics – « en fait », « c'est vrai que », « disons », « dans une certaine mesure », « d'une certaine façon », « j'ai envie de dire » – et « r » glairreux à vomir, et traînées filandreeuses des « et... eu... », et rictus robotiques et gargouillis de rires...

La télé publique accueille avec une obèse complaisance autant les obscénités du religieux et du politique que les religions et politiques de l'obscène. Promotion des carrières, fortunes et productions tout acabit – une fripouilleuse histoire de pub, sur fond de bêtise, mensonge, truanderie, commérage. Outrage au public, qui devrait exiger compensation. Au lieu de quoi un ministre de la Culture inaugure son règne en réclamant augmentation et généralisation de la redevance – art d'extorquer aux « gens » l'argent qui, allant gonfler les énormes détournements mafieux des télécrates, servira à mieux abêtir, décerveler, avilir. La taxe télé : œil du cyclone de la culture voyouriste. Ouvrez-yeux, pimpants et zélés élus : après demain le feu, le feu, le feu...

Roger Dadoun

Pendant les soldes,
le spectacle continue

APRÈS la mascarade grand-guignolesque d'élections qui ont vu la reconduite à la présidence de la République d'un escroc notoire au pschitts abracadabran-tesques, la comédie politique continue. Pendant que l'épouvantail Sarkozy fait des moulinets de tonfa dans les banlieues et se couvre de ridicule en mobilisant trois cents flics pour récolter 250 grammes de shit (soit moins d'un gramme par flic, environ 5 euros à la revente), M. Chirac, modeste rescapé d'une tentative puérile d'attentat dont je ne serai pas surpris d'apprendre (dans vingt ans) qu'elle a été concoctée pour la « com » par quelque sbire des services secrets, définit les grands chantiers de son quinquennat, et sort de son chapeau l'insécurité routière, les handicapés et le cancer, toutes causes louables, mais dont on nous parle depuis trente ans et qui hélas n'avancent guère. Le ministre des Transports s'occupe des portes d'ascenseur, le ministre de la Défense ébouriffe sa permanente en Mirage. Très pipol tout ça. Le camouflage est cependant un peu maigre pour qu'on ne voie s'agiter dans l'ombre les soldes des acquis sociaux, les bradeurs des services publics, les démantelateurs de la solidarité sociale. Les rêves des patrons prennent forme lentement. C'est d'ailleurs l'un d'eux qui tient les cordons du Trésor public. Si les turbulences des marchés boursiers, liées à la malhonnêteté des patrons, ont refroidi les ardeurs des VRP des fonds de pensions et repoussé la privatisation des caisses de retraites à une date ultérieure, le travail de sape continue dans d'autres secteurs.

Au moment où la Sécurité sociale est dans le rouge (grandement à cause des profits faramineux des groupes pharmaceutiques et de la corruption des médecins), le gouvernement octroie – et impose à la direction de la CNAM, organisme paritaire donc à moitié nôtre – une augmentation de 1 350 euros (vous avez bien lu, mille trois cent cinquante euros) par mois aux médecins généralistes, accorde une baisse d'impôt qui ne profite qu'aux riches et refuse d'augmenter le SMIC au-delà du minimum légal. La baisse des charges sociales, prescrite comme une panacée, n'est que le transfert aux contribuables d'une partie du salaire différé des salariés. Nous payerons donc par l'impôt une partie de notre propre salaire, ce qui sera évidemment positif pour les profits des entreprises et les dividendes des actionnaires.

L'objectif des libéraux, et le MEDEF ne s'en cache pas, c'est de supprimer le Code du travail, qui est l'ultime garantie des salariés, et de pouvoir négocier sans contrainte de patron à travailleur. Or nous savons que si le patron peut choisir ses salariés, ici ou ailleurs dans le vaste monde, ou même choisir de ne pas embaucher, le salarié, lui, n'a que sa force de travail à louer, et n'ayant pas de réserves, la nécessité impérieuse de

louer sans délai. C'est avec le cou-teau sous la gorge que les patrons veulent voir les travailleurs quémander une part de leur labeur leur permettant de gagner de quoi nourrir, loger et vêtir leurs familles. Depuis quatre vingt ans, la peur du communisme les obligeait à tenir compte des aspirations des travailleurs et à leur abandonner un part du profit qu'ils extraient du travail prolétaire. Aujourd'hui, ils peuvent laisser libre cours à leurs vieux démons. Alors si vous ne souhaitez pas que le XXI^e siècle ressemble au XIX^e dépeint par Zola et Dickens, il est temps de se réveiller du rêve consumériste, de l'illusion de la bonne gouvernance, et de tirer les leçons de l'histoire récente. Fascistes, communistes ou libéraux, les régimes autoritaires ont toujours consacré une classe de possédants, une nomenklatura, une France d'en haut. Dans une société de classes, le gouvernement sera toujours un gouvernement de classe. C'est pourquoi il est inutile de chercher une autre forme de représentation, une VI^e République, une autre forme de l'exercice du pouvoir : le pouvoir porte en lui les germes de l'inégalité et de l'injustice.

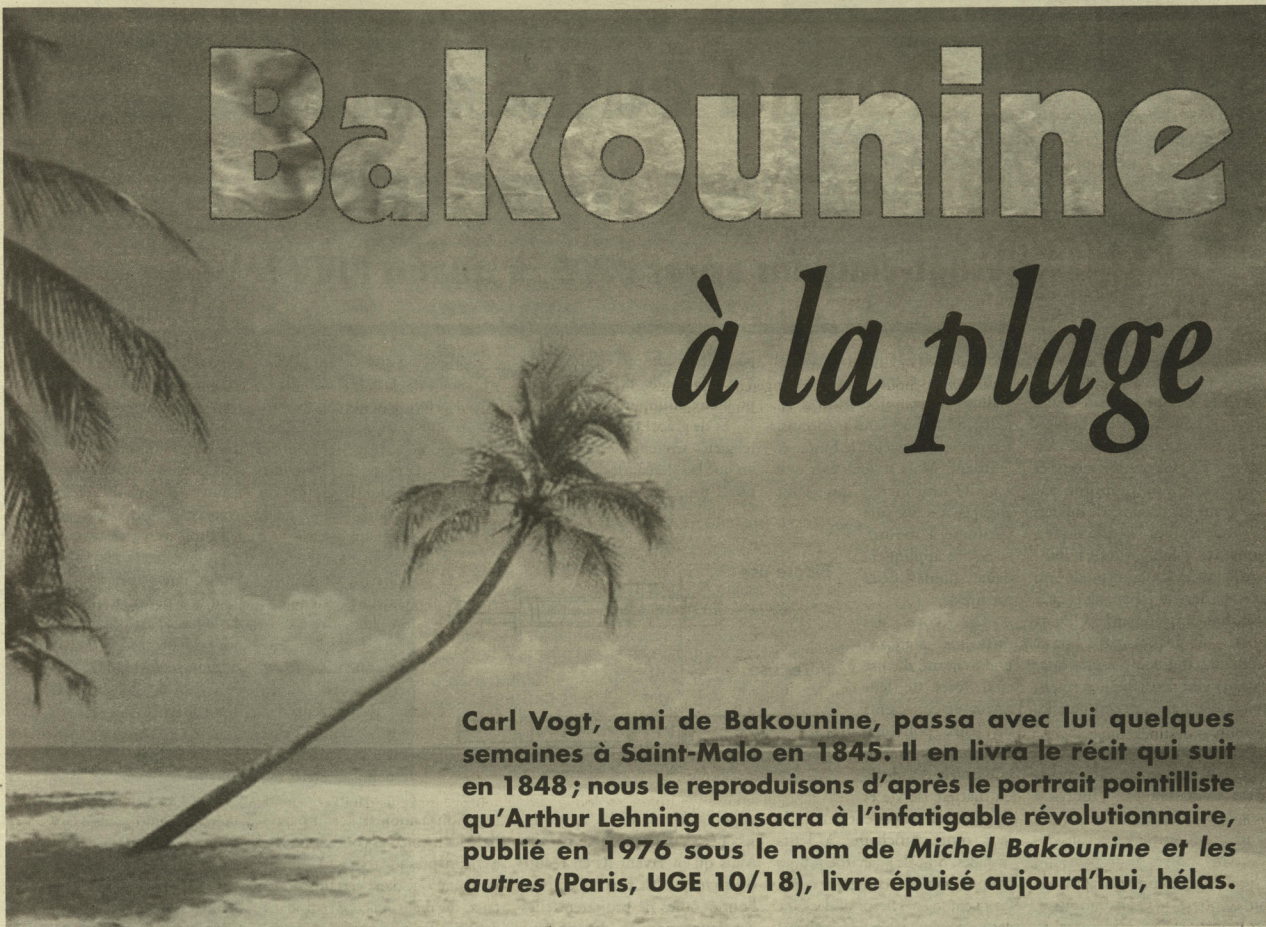
Il nous appartient d'élaborer un modèle de société basée sur la solidarité, l'entraide et le partage qui sont des valeurs fondamentales du développement des sociétés humaines et de la survie de notre espèce de primates vulnérables. Nous ne partons pas de rien, ni de quelques utopies de philosophes barbus des siècles passés. L'étude des sociétés pré-étatiques et antepatriarcales nous permet de retrouver des formes sociales non autoritaires, des modes gestion des ressources, de production et de redistribution égalitaires. Nous comprenons que la hiérarchie est une création virtuelle des prêtres, puis des despotes, que les peuples n'ont aucun intérêt à la guerre, que le commerce est un moyen d'extraire une part de richesse excédant la rémunération du service rendu. Nous comprenons qu'il n'en a pas toujours été ainsi, et que la domination économique et politique n'est pas une fatalité. Aujourd'hui, le peuple est conditionné à la soumission et au salariat, excité à l'ostracisme nationaliste ou religieux, obnubilé par la perspective de gain individuel. De doctes universitaires appointés par la bourgeoisie nous expliquent que l'économie de marché est l'état naturel de la société, qu'il y aura toujours des pauvres et qu'on ne saurait se passer de chefs ; la publicité consumériste nous fait confondre l'être et l'avoir. N'oublions pas qui sont ces propagandistes et quels sont leurs intérêts de classe. Notre tâche est immense. Il nous faut ensevelir les marchands sous les ruines des temples et reprendre à César ce qui est au peuple. Mais nous sommes le peuple et nul pouvoir ne pourra nous dissoudre.

Daniel

groupe Dejaques, Lyon

Bakounine

à la plage



Carl Vogt, ami de Bakounine, passa avec lui quelques semaines à Saint-Malo en 1845. Il en livra le récit qui suit en 1848 ; nous le reproduisons d'après le portrait pointilliste qu'Arthur Lehning consacra à l'infatigable révolutionnaire, publié en 1976 sous le nom de Michel Bakounine et les autres (Paris, UGE 10/18), livre épuisé aujourd'hui, hélas.

2 SEPTEMBRE. [...] L'ami Bakounine nous a également suivi ici et le matin, au petit déjeuner, il se livre à mille prouesses aux dépens des crevettes pour lesquelles il a une prédilection particulière. Il nous arriva hier tout essoufflé et nous apprit qu'il avait, en se baignant, capturé un animal extrêmement curieux ayant à peu près la forme d'un crocodile, mais pourvu de très longues cornes lui sortant de la tête et dont il se sert pour se déplacer de façon fort singulière. Nous devions, exigea-t-il, penser à donner immédiatement un nom à cette nouvelle espèce et la lui dédier. Après avoir longuement décrit les particularités extraordinaires que semblait posséder cet animal, il se décida à aller le chercher dans son logement, où il l'avait conservé dans un récipient rempli d'eau. Quel fou rire nous saisit, lorsqu'il nous apporta une crevette vivante ! Ce n'est qu'après avoir jeté le petit crustacé dans l'eau bouillante, qu'il reconnut la justesse de notre diagnostic... et il mangea sa crocodile « en miniature » de fort bon appétit.

Notre ami Bakounine s'intéresse aussi beaucoup aux bernard-l'ermite qu'on trouve par centaines dans chaque crique. Dans sa chambre, il a installé dans quelques bassines toute une collection de coquillages de différentes espèces, tous habités par ces mollusques parasites, et il étudie maintenant avec passion les mœurs et habitudes de ces curieuses créatures qui se trouvent aussi à l'aise dans leurs coquillages d'emprunt que d'autres escargots dans le logis qui est leur œuvre. Il en a conclu que le communisme trouve une entière justification dans l'ordre naturel des choses, et que les hommes, dont les aptitudes présenteraient quelque analogie avec celles des bernard-l'ermite, ont parfaitement le droit de prétendre aux maisons des autres, comme si elles étaient les leurs : un des traits essentiels du caractère de l'homme est précisément cette envie qui le pousse à désirer posséder ce qui appartient déjà à d'autres, et, à cause de cela, il nous fait reconnaître que le communisme doit être réclamé comme indispensable pour la race humaine prise dans son ensemble. Mais pour en revenir aux bernard-l'ermite, on ne pourrait vraiment pas exiger que des créatures, ayant comme eux un abdomen aussi mou, puissent s'exposer, sans le protéger, aux périls de la mer : cette obligation leur donne le droit de dérober aux coquillages leur carapace et de s'y installer. Toutefois, je ne dois point oublier de dire que les études psycho-

logiques de Bakounine sur les bernard-l'ermite ont établi que ces messieurs quittent la nuit leur logement et vont faire un tour à l'extérieur en toute liberté.

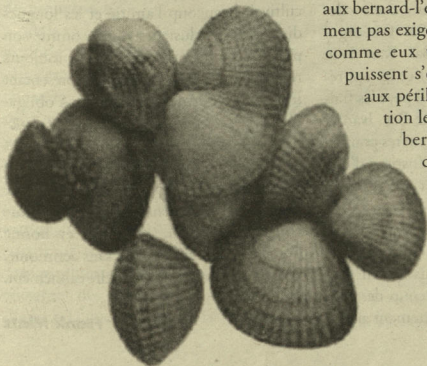
Avant-hier, il est arrivé une bien désagréable aventure à quelques-unes de ces promeneurs nocturnes. Tandis qu'ils étaient absents de leurs logis, quelques camarades plus jeunes s'étaient installés à pas feutrés dans les coquilles abandonnées plus spacieuses, et lorsque les propriétaires voulurent les réoccuper au lever du jour, les usurpateurs se défendirent si vaillamment contre les possesseurs légitimes que les assiégeants durent se retirer bredouilles. Durant la nuit, Bakounine avait entendu un horrible vacarme dans le bassin et, au matin, il trouva les deux expulsés qui campaient tout nus devant les logements qu'on leur avait laissés, mais qui étaient bien trop étroits pour qu'ils puissent s'y installer. Bakounine m'assura que les malheureux, tournant vers lui leurs yeux vert foncé, l'avaient regardé d'un air mélancolique et qu'il avait été sur le point, à plusieurs reprises, de leur faire réintégrer les anciennes coquilles dont ils étaient les légitimes propriétaires. Mais, d'autre part, il lui revint quelques doutes, bien fondés semble-t-il, sur les prétendus droits des expulsés et il se conduisit tout à fait comme Louis-Philippe et Metternich : il considéra l'affaire comme « un fait accompli » et maintint le « statu quo ». Les expulsés prirent alors leur mésaventure tellement à cœur qu'ils rendirent l'âme le même jour, ce qui soulagea d'un

grand poids Bakounine, qui n'eut plus à s'occuper de leurs droits légitimes. [...]

Le 23 septembre – On célèbre aujourd'hui je ne sais quelle fête catholique et les cloches n'arrêtent pas de sonner. C'est une magnifique journée ensoleillée et la mer est unie comme un miroir. L'ami Bakounine, qui est devenu depuis quelques jours un pêcheur enragé, rentre tout surpris de son excursion et nous affirme que la nature, elle aussi, est jointe au christianisme ; c'est dimanche aujourd'hui aussi pour la mer et elle s'amuse à faire carillonner allégrement ses cloches. Il avait vu, dit-il, en allant au Grand Bé, une infinité de cloches aux couleurs splendides et chatoyantes qui montaient sans cesse du fond de la mer vers la surface comme des bulles de savon. Il avait voulu prendre dans ses mains quelques-unes de ces cloches, mais elles lui avaient glissé contre les doigts comme de la gélatine ; et maintenant il ressent aux mains des brûlures comme s'il avait saisi des orties. Nous devinons aussitôt qu'il a rencontré un essaim de méduses et, comme nous n'avons pas eu encore l'occasion d'observer ces animaux, nous nous munissons d'assez grands récipients et nous courons à la plage où nous espérons trouver quelques spécimens rejetés par la mer. Notre attente n'est pas déçue et, après de rapides recherches, nous rentrons à la maison avec un riche butin.

Carl Vogt

Saint-Malo, septembre 1845



DANS notre pays, une grande hypocrisie affecte le plus souvent les discussions autour de l'euthanasie: prétextes sacralisant avancés par les pouvoirs médicaux, judiciaires, religieux, qui se retranchent derrière la loi, celle des hommes ou celle de Dieu... (comme si les lois n'étaient pas promulguées par des hommes et comme si le propre des lois humaines n'était pas d'évoluer!); silence prudent d'une majorité de médecins qui pratiquent l'euthanasie, mais sans le dire clairement, par peur des sanctions d'un conseil de l'Ordre réactionnaire et des foudres d'une « justice » conservatrice et bornée.

Le terme d'« euthanasie » est ambigu. Depuis que le nazisme et le vichysme ont supprimé par eugénisme des dizaines de milliers d'« indésirables » (physiques, mentaux, idéologiques), le mot « euthanasie », détourné de son sens, est devenu tabou, alors qu'il veut dire simplement la « bonne mort ». Pourquoi cette bonne mort ne serait-elle pas pratiquée quand elle est explicitement demandée par la personne elle-même?

Ce pourquoi nous luttons, c'est pour le droit à cette euthanasie souhaitée par l'individu concerné. Or, même dans ce cas, l'euthanasie est toujours considérée dans notre beau pays des « libertés » comme un meurtre. Sur ce point, le droit français se contradit: il ne considère pas le suicide comme un délit, mais l'assistance au suicide, oui. Aider une personne à mourir, à sa demande, et le dire, est passible de la cour d'assises. On le fait, mais il faut surtout pas que cela se sache!

Tous les médecins hospitaliers le savent, l'euthanasie est pratiquée quotidiennement dans notre pays, dans les hôpitaux et dans les cliniques; et presque toujours à l'insu du premier concerné, l'individu en fin de vie. On l'appelle

Quand euthanasie rime avec hypocrisie

Vingt-cinq ans après l'IVG, à quand l'IVV ?

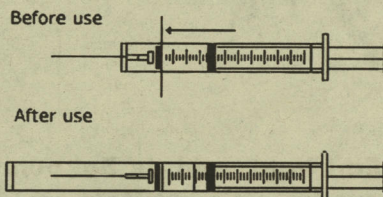
même parfois l'« euthanasie administrative » (ou encore et plus trivialement: la « libération d'un lit! »). Quelques rares médecins, réputés et courageux, le font... et le disent. Mais si vous êtes une « petite infirmière » qui s'était engagée à aider une personne à mourir, la justice appliquera deux poids deux mesures!

Du côté des médecins français, une majorité d'entre eux, forts de leur savoir et conscients de leurs pouvoirs, veulent rester les seuls et derniers décideurs en matière de vie et de mort: ils ne parlent jamais de leur mort prochaine à leurs malades. Soit ils s'acharnent à les maintenir en vie, coûte que coûte (et ça coûte cher!), soit ils les font passer de vie à trépas à leur insu! La mort elle-même est un sujet tabou et elle est encore considérée par beaucoup d'entre eux comme un échec médical. Ils se retranchent derrière leur mission qui est de « faire vivre » et non de « donner la mort », comme le disent certains qui se font peur pour faire peur! Comme si la mort n'était pas l'inéluctable fin de toute vie, comme si le médecin n'était pas aussi là pour aider les gens à mourir dans les meilleures conditions

possibles, y compris en abrégant, à leur demande, une vie devenue pour eux insupportable!

Et de grâce! Que les psy et les religieux arrêtent de nous rassurer que la « demande de mort » ne serait toujours en réalité qu'un

appel à vivre, un « appel au secours »! Ce peut l'être parfois. Mais qu'en savent-ils en réalité dans chaque cas particulier? Ces bonnes âmes ne projettent-elles pas leur angoisse devant leur propre mort sur les quelques individus (ils existent et sont de plus en plus nombreux) qui décident d'aller lucidement à la rencontre de leur propre mort? Quant au prétendu caractère sacré de la vie, la vie est faite pour l'homme et non l'homme pour la vie. Ce sont les mêmes, intégristes et papistes confirmés (dont beaucoup restent par ailleurs favorables à la peine de mort ou au devoir sacré de mourir pour la patrie!), qui criaient il



y a vingt-cinq ans, contre l'IVG, « Dieu seul est le maître de la vie », et qui prétendent apprendre aux autres à vivre et à mourir! Que personne ne s'arroge le droit de décider, à la place de l'individu concerné, du seuil de souffrance ou de déchéance qu'il peut supporter.

Quant aux soins palliatifs, ils ne sont d'aucune manière une alternative à l'euthanasie. Ils devraient être dispensés à toute personne en fin de vie. Ils relèvent des moyens dont dispose la médecine actuelle et du droit élémentaire de tout

individu à mourir accompagné dans les meilleures conditions. Il y a encore presque tout à faire en ce domaine où, dans certains hôpitaux, on meurt encore seul, dans des conditions parfois atroces (attaché à son lit, etc.). L'euthanasie, elle, est l'interruption de la vie d'une personne, à sa propre demande. Elle relève d'un choix éthique et personnel. Le choix de mourir fait par une personne qui estime que sa propre vie ne vaut plus la peine d'être vécue. Ce choix est un droit de l'individu. Un tel droit n'est pas aujourd'hui respecté. Le droit de mourir ne relève pas de la médecine mais de l'éthique.

C'est pourquoi, non seulement il faut « dépenaliser » l'euthanasie lorsqu'elle est faite à la demande expresse de la personne, mais encore « démedicaliser » un tel acte qui reste aujourd'hui sous l'emprise du seul « pouvoir médical ».

C'est pour cette raison qu'il faut une loi¹. Une loi qui donne un cadre juridique à l'interruption volontaire de vie (IVV) et doit créer des conditions euthanasiques satisfaisantes bien préférables à l'arbitraire, à la bonne conscience, à l'hypocrisie ou aux dérives eugénistes de toutes sortes qui, hélas, accompagnent aujourd'hui le mourant au « pays des droits de l'homme »!

Dans ce domaine comme en d'autres, ce sont les faits qui font avancer le droit et non l'inverse! Un droit n'est rien si on ne lutte pas pour l'imposer. Il existe en France une association qui lutte pour la dépénalisation de l'euthanasie volontaire: l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), 50, rue de Chabrol, 75010 Paris. Tél.: 01 48 00 04 16.

André Monjardet

André Monjardet a publié *Euthanasie et pouvoir médical, vivre librement sa mort*, L'Harmattan, Paris, 1999, 250 p., 21 euros, qui a été totalement occulté par les représentants de l'ordre établi (corps médical, monde politique, « instances éthiques » et judiciaires, etc.). André Monjardet l'a présenté sur Radio libertaire en novembre 2000.

1. Les anars, eux, refuseront toute loi qui réserverait l'euthanasie active aux patients ayant déjà subi un long calvaire, c'est-à-dire qui refuserait à l'individu le droit de décider seul du seuil de souffrance qu'il juge tolérable par lui, et le droit de bénéficier, quand il juge ce seuil dépassé, des progrès réalisés dans le domaine de la mort sans souffrance.

Tocho

26-3-1926

17-8-2002

TODOR MITEV, « Tocho », était, dès 1947, un militant du mouvement anarchiste bulgare. Durant sa dernière année de médecine, il fut identifié par la police communiste et laissé en liberté en échange de renseignements. Il avertit alors les camarades et rédigea des fiches anodines, mais au bout de quelques semaines, la police le somma d'être « efficace » sous peine d'arrestation et de liquidation. Grâce aux camarades, et après diverses tentatives, il put émigrer en 1950, pour se retrouver en prison en Yougoslavie. Après avoir refusé de travailler pour les titistes, il reprit ses études de médecine. Puis, avec un groupe de camarades et d'amis, il passa la frontière italienne pour se retrouver en camp à



Nikola Tanzerkov (à gauche) avec Tocho

Trieste. Finalement, il s'évada pour arriver en France où l'émigration était organisée.

Esprit curieux et ouvert, il reprit ses études de médecine et s'intégra à la société française, grâce à sa femme Claude, toujours à ses côtés. Il participa à la revue et au groupe affinitaire *Noir et Rouge* qu'il marqua par son exubérance, sa chaleur et sa recherche sérieuse, objective et appliquée

au concret. Nous lui devons l'élan donné à l'étude sur l'autogestion en Yougoslavie, la critique du marxisme et le fait de se revendiquer de Michel Bakounine. Toujours en rapport avec l'émigration bulgare, il ne partageait pas les luttes de personnes et cherchait à mettre en valeur les ressources de chacun. En tant que médecin, il soignait les « chefs » des deux factions Baï Guéorgui (Balkanski) et Baï Ivan (Ivan Ivanov Ratchev) et les appréciait tous deux. Il paya les frais d'enterrement de Baï Ivan et nous avons photocopié ses œuvres pour en remettre un exemplaire à l'Institut d'histoire sociale d'Amsterdam et un autre à la BDIC de Nanterre.

Avec la fin de *Noir et Rouge* qu'il considéra comme une erreur, Tocho resta en marge du mouvement. Mais il était toujours prêt pour donner un coup de main financier ou médical. Il a fortement aidé le

travail de l'infatigable Nikola Tanzerkov avec la revue *Istok* tant en bulgare qu'en français, puis seulement en bulgare. Il a également aidé les camarades en Bulgarie. À ses frais, il édita en 1993 un travail de 213 pages sur Khristo Botev, ce poète et révolutionnaire libéral bulgare, inséparable de la littérature et de l'indépendance de son pays.

Profondément attaché à la vie, à la randonnée, à la musique, à la littérature, Tocho cultivait beaucoup l'amitié et les longues discussions à plusieurs voix, comme son père, un petit bonhomme qui a toujours refusé de monter socialement, se présentant toujours le dernier aux élections obligatoires, et cela pour faire engranger les fonctionnaires du Parti. Il mourut en 67, sans avoir revu son fils.

Tocho ayant diagnostiqué lui-même son cancer au cerveau a décidé de prendre congé de chacun, avec tact et bonne humeur, évoquant le passé sans acrimonie. Et il a eu la chance de s'éteindre calmement.

Frank Mintz

Un livre sur Gênes

Entre mémoire et futur du mouvement

LE COLLECTIF samizdat.net vient de publier, aux éditions Reflex, *Gênes 19-20-21 juillet 2001. Multitudes en marche contre l'Empire*. Ce livre de 335 pages illustrées de photos en noir et blanc, entend témoigner sur les trois journées de lutte et de mobilisation contre la mondialisation néolibérale de l'été dernier. Loin des reconstitutions journalistiques et des reconstructions idéologiques, il est fait d'informations telles qu'elles furent publiées sur Internet au moment même des évé-

C'est une expression multiple qui est la réalité politique d'un mouvement fait de milliers de réalités et d'expériences diverses. Si nous avions « réécrit » après coup une « histoire de Gênes », nous aurions perdu tout cela, et si nous avions dit : « Voilà la vérité » sur Gênes, nous aurions menti.

- Vous abordez à plusieurs reprises la place de la communication alternative, que vous jugez déterminante. Peux-tu nous dire en quoi ?

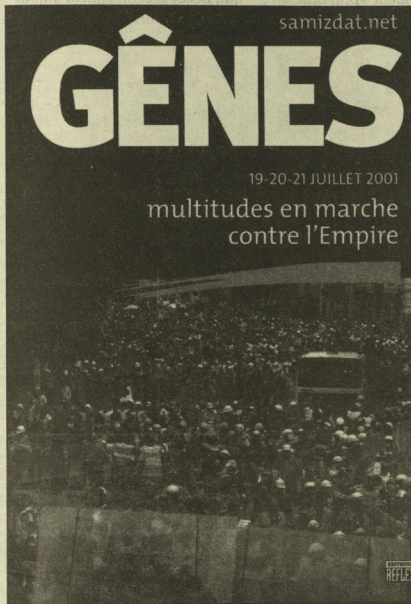
Aris : Les mouvements ont souvent une fâcheuse tendance à laisser d'autres parler à leur place, ou ensuite raconter leur histoire à leur place... Ce qui laisse le champ libre aux effets de brouillage journalistiques ou politiques. Il suffit de regarder ce qui s'est passé avec Mai 68 (au niveau récupération), ou de voir l'oubli qui a « enseveli » l'expérience du mouvement des chômeurs et précaires en France de l'hiver 1997-98. Avec Internet se sont construits des réseaux où il est désormais possible de produire, à grande échelle, nos propres infos sur les événements ou les actions auxquels nous participons, et d'interagir avec d'autres médias alternatifs comme des journaux ou des revues.

À Gênes, en particulier, il est clair que les « médias alternatifs » ont démontré une certaine puissance, tant pour raconter ce qui se passait, que pour faire circuler le débat, ou pour témoigner sur la violence de la répression. Des milliers de textes dans toutes les langues, des photos, des vidéos, pour exprimer en direct la réalité du mouvement, ce qui a aussi, d'une certaine façon, obligé les médias « dominants » de changer un peu de point de vue. Il nous semble que les mouvements doivent intégrer cette dimension, et le livre sur Gênes se veut aussi une contribution politique (et une démonstration) allant dans ce sens.

Propos recueillis par Rosta

Samizdat.net & Complices
Gênes 19-20-21 juillet 2001.
Multitudes en marche contre l'Empire
Éditions Reflex (juin 2002), 16 euros

Disponible à Publico



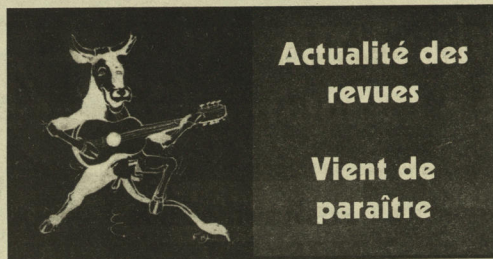
ments, de témoignages et de récits rédigés « à chaud », de documents politiques de l'intérieur du mouvement, avec un souci rare de donner la parole à des sensibilités diverses et de laisser place aux débats.

- Pourquoi ce livre sur Gênes ?

Aris : L'idée nous est venue presque tout de suite. Il nous a semblé évident que la masse des infos que nous avons publiée sur le Web, avant et pendant Gênes (plus de 500 dépêches et articles), représentait un matériau « unique », de l'intérieur du mouvement. Et puis il y avait les photos faites par plein de copains et de copines. Et tous ces textes aussi, écrits une fois rentrés, et qui exprimaient à la fois le besoin de dire ce que chacun et chacune avait vécu, mais aussi le besoin de débattre du sens et de la portée de ces événements. L'ensemble nous semblait en tout cas mériter d'être rassemblé et publié, au-delà de leur disponibilité sur le Web, parce que cela représente une véritable expression politique riche.

- Une volonté de témoignage de l'intérieur du mouvement ?

Aris : Oui, mais pas uniquement. Le récit subjectif c'est une forme de discours politique ! Que ce soit dans les dépêches que nous avons rédigées à partir de ce que nous racontaient au téléphone les copains et copines qui ont joué le rôle de « correspondants », les textes de camarades étrangers que nous avons traduits, et tout ce que les autres ont écrit après, il y a tout un contenu politique qui va au-delà du simple témoignage. Il s'y exprime tout ce que nous avons en commun, mais aussi tout ce qui nous sépare parfois, tout ce qui peut produire de la coopération et tout ce qui peut entraîner des ruptures... Il s'y exprime la joie, la douleur, la peur, la rage ou la créativité.



Le n° 1 de la revue *ANARTISTE, les nouvelles libertaires*. Ce numéro de 60 pages, est proposé par le groupe de la Vache folle¹ de la FA. Il contient notamment :

- des dessins, des photos, des reproductions de peintures de D. Livartowsky, D. Pouppeville, T. Berthe, L. Zunino, R. Strubel, F. Lombard, B. Thomas-Roudeix, F. Bahvsar, R. Terzian, etc.
- des poèmes de Ytak, L. Arti, J. Blaine, J. Hubaut, A. Robèr, F. Guétat-Liviani, etc.
- des nouvelles de J. Vallet, J. Lee, P. Pichard, etc.
- des essais à propos de peintres (Courbet), de sociologues (Bourdieu), ou sur des thèmes tels l'anti-mondialisation ou encore « Individu/Anarchie » par : P. Ferrua, P. Ansart, A. Zurvan, etc.

1. Née en 1987, la Vache folle a réalisé des brochures, des manifestations artistiques, un colloque et un livre: *Art et Anarchie*.

Abonnements : 2 numéros par an : 10 euros.
Chèques à l'ordre de « Anartiste » à adresser à Publico, ou directement à la revue :
117, rue de la Réunion, Paris 20^e.

En vente à Publico : le numéro 1 : 6 euros.

En vrac

ZYGOMAR, ça vous dit quelque chose ? C'est le pseudonyme de notre camarade et néanmoins ami Bibou, dont les dessins, après avoir squatté les pages de *No Pasaran*, *La Faille*, ou encore *Barricata*, se trouvent désormais compilés dans un chouette recueil intitulé *Fragments*. S'y succèdent des planches BD (dont une interactive !), des illustrations isolées et d'autres qui suivent le fil de hits punks comme « Basta » (Les Cadavres), « Ainsi squattent-ils » (Béru)... Il y a des flics, des militaires, des skins (les méchants nazis), des curetons et d'autres tenants du Pouvoir, il y a aussi des punks et des skins (les gentils anars), et pas besoin de vous faire un dessin pour vous dire vers qui le coeur de Zygomar penche. Certains visuels pourraient même plaire aux adeptes du pochoir, mais attention hein, moi j'vous dis ça, après vous faites c'que vous voulez... 4 euros port compris à :

La Faille, BP 301, 38033 Grenoble cedex 02.

« **L**A VILLE à l'envers », ainsi est annoncée la thématique du quinzième numéro de *Dissensus*, fanzine édité par le collectif du même nom. Si Marseille est au centre des débats (deux textes d'analyse et une nouvelle lui sont consacrés), c'est surtout l'urbanisme comme champ du politique (du pouvoir, plus précisément) et du social qui est stigmatisé : de la ville idéale (en l'occurrence Eurodisney) où tout est conçu pour anticiper et contrôler les mouvements des individus, à la ville « réelle » où les velléités de contrôle (justement) émanant du Pouvoir le disputent aux tentatives de réappropriation et d'humanisation lancées par les habitants. Bref, une lecture inhabituelle dans le milieu du fanzina, mais tellement lumineuse qu'on encourage la suite ! Gratuit (mais pensez aux timbres !) chez :

Collectif Dissensus, c/o Kaleidoscope, 3, rue des Trois-Mages, 13001 Marseille. Il paraît qu'on peut aussi les écouter sur radio Galère 88.4 FM tous les lundis à partir de 21 heures.

POUR FINIR, on me signale l'existence de l'asso « Impressions libres », spécialisée dans les impressions sérigraphiques sur textiles et papiers. En clair, ça veut dire qu'ils font des tee-shirts et des bouquins. Leurs domaines de prédilection ? Musique, écologie, anti-capitalisme, droits des animaux, etc. On peut même leur demander d'imprimer ses propres motifs. Un catalogue est disponible chez :

Impressions Libres, 13/9 rue Henri Dunant, 59000 Lille.



Oiseau-tempête, n° 9, été 2002, 44 p., 3,5 euros. Disponible à Publico

Grenoble L'Encre-Rage expulsée!

L'Encre-Rage, librairie, café, cantine, concerts, existe depuis maintenant trois ans à Grenoble. C'est un lieu de rencontres, d'information, de diffusion d'idées et de culture alternatives, un lieu de lutte et de nouvelles perspectives politiques et sociales.

Depuis le 24 août, L'Encre-Rage est officiellement expulsée de ses locaux suite à un procès gagné par le propriétaire des lieux. Le verdict prononcé de façon lapidaire au milieu de l'été nous apparaît inadmissible, tout comme nous semblait étonnante la procédure engagée sans discussion préalable.

Le groupe Jules-Vallès, qui participe aux activités de L'Encre-Rage ainsi qu'à l'association qui prendra le relais de sa gestion (jusqu' alors privée) d'ici quelques mois, appelle à un soutien ferme et enthousiaste de ce lieu unique à Grenoble. L'objectif actuel est de rester en place jusqu'à ce que nous-mêmes décidions de déménager pour de nouveaux locaux. Une réunion d'information aura lieu le jeudi 12 septembre à 20 heures à la librairie. Voici un extrait du tract de soutien.

Groupe Jules-Vallès de la FA

DEUX MILLE titres en rayon, une cantine conviviale, des débats et conférences (sur les 35 heures, l'éducation, l'économie solidaire, le Tibet et le Chiapas, etc.), des rencontres d'auteurs (M. Rajfus, F. Giroud, P. Broué, F. Muratet, J.-P. Gouteux, J.-B. Pouy, P. Carles, etc.), des dizaines de concerts et spectacles (La rue Kétanou, Monkmarok, Lutrin bleu, Samarabalouf, Les Amis de ta femme, Alerte rouge, la compagnie Jolie-Môme, Delfino, etc.), de nombreux partenariats (Les Renc arts, Cabaret frappé, Röcktämbule, L'Arpenteur, Salon du livre antifasciste, etc.) ont fait de L'Encre-Rage un lieu d'alternatives culturelles et politiques largement reconnu.

De plus en plus d'individus venant d'horizons différents se fédèrent et s'investissent autour du lieu, véritable pépinière de projets et d'initiatives.

Mais... Par ordonnance de référé délivrée le 24 juillet 2002, M. Coutin, président du TGI de Grenoble, a ordonné l'expulsion d'Encre-Rage dans un délai d'un mois à compter de la signification, et condamné Stéphane Toussaint et Sarah Pousse à régler la somme de 3508 euros.

Pourquoi? Nous n'avions pas payé jusqu'à présent les charges locatives que jamais notre propriétaire ne nous avait demandées ni justifiées. En avril 2002, nous avons reçu un commandement de payer cet arriéré de charges dont le montant dépassait largement celui prévu par notre bail. Nous avons alors demandé, par avocat interposé, que ces sommes soient justifiées et détaillées, mais également de bénéficier d'un échéancier afin d'étaler les remboursements.

Nous n'avons donc jamais refusé de payer, et avons même réglé les charges initialement prévues au bail pour 1999. La réponse du tribunal a été de nous expulser dans un délai d'un mois. Concrètement, le verdict implique la fermeture d'un lieu unique à Grenoble, l'arrêt d'une

activité qui fait vivre deux personnes et l'expulsion du lieu d'habitation de ce couple qui attend un enfant.

Au vu de l'ensemble des éléments du dossier, ce jugement est le plus lourd qui pouvait être prononcé à notre encontre, ce qui ne manque pas de nous laisser perplexes.

Mais l'absence totale de modération de la part du président du TGI nous rappelle brutalement à qui nous avons à faire: le propriétaire, M. Didier - dont la société, la SCI Perrière-Neuve, est située au 6, quai de France à Grenoble - possède plusieurs centaines d'immeubles et appartements dans la ville, est prof de droit à l'université de Lyon, et connaît très bien le barreau grenoblois.

Cependant, la lutte continue!

L'Encre-Rage société est expulsée! Que vive l'Encre-Rage association! L'équipe de L'Encre-Rage prépare depuis six mois le passage en association: le conflit qui oppose Stéphane Toussaint et Sarah Pousse à M. Didier est donc désormais une affaire collective. Nous croyons plus que jamais à la nécessité d'un lieu tel que l'Encre-Rage et il n'est pas question de le laisser disparaître, bien au contraire.

La date de l'expulsion, annoncée mais non effective au 24 août, est aujourd'hui totalement incertaine. En attendant, si vous souhaitez soutenir notre initiative, n'hésitez pas à proposer votre aide, qu'elle soit matérielle, physique, morale ou financière. Le cas échéant, nous aurons besoin par exemple d'un local pour entreposer dans l'urgence le matériel expulsé.

Pour plus de renseignements, contactez-nous: L'Encre-Rage, 6, rue Etienne-Forest 38000 Grenoble
Tél. / fax : 0476438753
portable : 0672220854
email : encrevrage@free.fr

Saint-Denis La lutte des sans-papiers

JAMAIS la lutte des sans-papiers n'avait connu une telle ampleur depuis la répression sauvage de l'église Saint-Bernard. Car il est des luttes du désespoir, comme celle des militants contre la double peine, par exemple, que rien ni

récemment sortir les clandestins des foyers où ils se terraient dans la crainte de contrôle. Plus d'un millier de personnes seront désormais inscrites pour une régularisation dans les préfectures. On verra bien si l'État français va reproduire une situation à l'italienne et pratiquer des délivrances en masse. La tentation répressive de Sarkozy et de ses boys n'incite guère à l'optimisme. C'est sans doute, encore une fois, le cas par cas qui va prévaloir. Double intérêt pour l'administration: gagner du temps et trier les bons des mauvais. Notons en outre que Sarkozy a assez peu apprécié que les sans-papiers et leurs représentants se soient adressés au ministère des Affaires sociales plutôt qu'à lui. Les employeurs peu scrupuleux qui profitent de cette main-d'œuvre pour le travail au noir ont encore de beaux jours devant eux.

Mais tout symbolique qu'ait été le choix de l'occupation de la basilique



personne ne peut infléchir. C'est bien là toute leur noblesse.

Paradoxalement les sans-papiers ne sont pas des militants instinctifs. Poussés qu'ils sont par des circonstances administratives absurdes, des règlements tatillons et surtout un immense mépris des pouvoirs publics, c'est l'énergie du désespoir qui fait

la force de leur lutte. Elle n'en est que plus remarquable. Abandonnons ces stupides principes qui feraient renoncer à quelques amoureux du dogme ces sacro-saints papiers, car pour ces travailleurs et pour leur famille, venue d'Afrique ou d'Asie pour échapper aux privations, et tenter l'Eldorado, la détention de la carte de séjour est vitale. Elle implique le droit au logement dans des conditions décentes ainsi que le droit aux soins. L'ampleur du mouvement actuel, sa



popularisation dans les banlieues, voire dans la France entière, a fait

royale de Saint-Denis, le combat lui n'a pas valeur de symbole. Ardents défenseurs de cette légion des damnés, les organisations traditionnellement de gauche, toutes présentes au rendez-vous, l'ont bien compris. Méprisons les quelques royalistes en goguettes tentés de veiller sur les charognes capétiennes ou carolingiennes, que sais-je encore? Et l'on a vu Besancenot et son vélo tout neuf, Jack Lang même pas honteux et surtout quelques rescapés du PCF, décidément pressés d'effacer l'addition du 21 avril et de se racheter une bonne conduite à peu de frais. Pitoyables et dégoûtants de commisération, ces anciens staliniens ont bien su prouver qu'il fallait être raisonnable et bien écouter ce que monsieur le préfet avait à leur dire. Tout progressiste qu'ils essaient d'être, not' bon maire et ses lieutenants ont encore trouvé là le moyen de faire les malins.

Au bout du compte, ils sont partis. Les messes peuvent reprendre. Il y a fort à parier que ces sans-papiers resurgiront en masse. Qu'il y en ait tant et plus à réclamer ce maigre droit d'exister, c'est tout le mal qu'on leur souhaite.

Jipé



Foix Festival

lité de camper, amener votre matériel).

Samedi 14 septembre

Matin

Théâtre interactif sur le marché de Saint-Girons. Repas (amener de la nourriture végétarienne - si possible -, une équipe préparera les repas sur place).

Après midi

Débat sur la psychanalyse générale et l'enfermement psychiatrique. Contrôle social et gestion des maux sociaux par les médicaments, etc.

Soirée

Musique live et convivialité sur le site.

Dimanche 15 septembre

Débat sur l'ordre moral. Retour aux valeurs familiales, criminalisations des prostitué(e)s, pénalisation de la toxicomanie, de l'errance, remonté des religions et du mysticisme, etc.

Soirée

Préparation de l'action du 17 septembre sur Foix.

Lundi 16 septembre

Débat sur l'enfermement pénitentiaire et les conditions de détention. Tolérance zéro, construction de nouvelles prisons, rapports sociaux en prison, sexualités, morts suspectes, suicides, etc.

Mardi 17 septembre

Organisation d'une HP Pride et d'actions subversives pour le procès. Seule la lutte paie!